Vol 18 # 15 • Du 9 au 15 Octobre 2024

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE CORRUPTION OU DE TRANSITION ?



Voir page 3

De gauche à droite Emmanuel Vertilaire, (Pitit Dessalines), Fritz Alphonse Jean (groupe Montana), Laurent Saint-Cyr (secteur privé), Régine Abraham, (REN et Inter-Foi) ; Leslie Voltaire (Fanmi Lavalas), Frinel Joseph, (Société civile) Smith Augustin (Red/Ede/Compromis Historique) et Louis Gérald Gilles (accord du 21 décembre 2022).

ABINADER SUIT LES TRACES DE TRUJILLO: GRANDE MOBILISATION CONTRE LE FASCISME EST URGENTE !



Voir page 4

Le Conseil national de sécurité et de défense, présidé par le président Luis Abinader, a approuvé l'exécution immédiate d'une opération visant à rapatrier jusqu'à 10 mille migrants haïtiens par semaine

Pòtoprens: Anpil lekòl tounen abri pwovizwa

Page 6

Pont Sondé: Is There a Political Struggle Behind This "Gang Massacre" ?

Page 9



Liberté du Jourdain à la mer des Caraïbes ! À bas l'apartheid en Palestine et en République dominicaine !

Page 7



Camarade président ? Changement et continuité au Sri Lanka !

Page 10-11



Manifestation au Bangladesh : Interdire Israël des Nations Unies !

Page 17

Editorial



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Ils se solidarisent dans la corruption !

Par Berthony Dupont

Tel un cancer, la corruption dévore le pays. Pour masquer les racines structurelles de la crise sociale qui nous ronge, les dirigeants haïtiens et leurs patrons internationaux ont toujours prétendu que c'est l'insécurité qui sévit dans le pays et qui nous empêche d'avancer vers le progrès et le développement. Cet optimisme affiché cache mal un malaise profond jusqu'à ce que l'amère réalité se soit imposée avec autant d'images de honte et d'humiliation à travers l'orchestration d'une force d'occupation, la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS) comme ultime voie de sortie pour rétablir la paix et la sécurité.

Or, la corruption est la mère de tous les maux dont souffre le pays. C'est son impact néfaste qui a dicté la politique du ventre, la prostitution politique et le goût du lucre. Elle a engendré notamment la violence, la pauvreté, l'insécurité, le mensonge, l'impunité, la confusion, la trahison et tout le reste. C'est elle qui aggrave l'injustice sociale. Le Président assassiné, Jovenel Moise, n'avait-il pas avec courage mis le doigt sur la plaie lorsqu'il déclarait le mardi 27 octobre 2020 au Centre de convention de la Banque de la République D'Haïti que le pays a 5 grands problèmes majeurs: *« Corruption ! Corruption ! Corruption ! Corruption, et Corruption ! »*. Au point que, c'est elle qui alimente toujours les crises politiques tout en les rendant difficiles à résoudre. La corruption est un frein au développement d'un pays, surtout s'il est sous domination étrangère. La réalité haïtienne d'aujourd'hui ne lui a-t-il pas donné raison à titre posthume quand il indiqua que *« les ressources financières et économiques qui devraient être utilisées à des fins sociales sont détournées au profit d'une élite ou d'une oligarchie corrompue et perverse »*.

Le proverbe chinois « le poisson pourrit toujours par la tête » l'illustre encore mieux dans la mesure où les problèmes du pays commencent toujours et très souvent par ceux qui le dirigent. On peut prendre en exemple, ce qui se passe au sein du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et l'affaire dite du scandale de corruption de la BNC (Banque Nationale de Crédit) qui défraie la chronique depuis plus de trois mois. Le pire de tout de cela, c'est la posture éhontée des soi-disant Conseillers présidentiels reflétant non seulement un acte d'irrespect vis-à- vis de la société haïtienne mais une ruse classique de se cacher derrière la fonction qui est une sorte de bouclier qui leur garantit l'impunité totale pour leur opération de corruption organisée.

En fait, comment peut-on diriger un Etat, tout en cautionnant des corrupteurs et des corrompus authentiques ? C'est la preuve que ces charognards n'ont aucune volonté politique de lutter contre la corruption voire pour la bonne gouvernance. C'est légitimer ce fléau qu'est la corruption qui entrave le progrès et le développement de toute société. Avec quelle qualité morale, pouvaient-ils, à une époque précédente, condamner ceux qui s'adonnent à des pratiques malsaines et malhonnêtes contre le pays, contre l'État ?

Quelle confiance, quel respect le peuple peut-il accorder à ces individus corrompus, à ces Conseillers présidentiels indignes, dépourvus de toute éthique, de toute logique, de tout engagement idéologique progressiste, attelés à utiliser la faiblesse des institutions pour renforcer leurs intérêts personnels ? En d'autres termes, ils profitent de l'injustice qui caractérise le fonctionnement de la société pour se faire complices de tous les malheurs du peuple. La résolution du 4 octobre 2024 de présomption d'innocence de trois membres du CPT impliqués dans le scandale de corruption de la BNC et du reste signée par 8 des 9 membres du Conseil présidentiel, est un catalyseur pour faire avancer la corruption.

Nous savons maintenant avec plus de précision avec qui le peuple a affaire au sein de ce régime au service des puissances impérialistes. Ce nouveau Conseil présidentiel fantoche de transition qui garde en son sein les 3 présumés corrompus ne cesse depuis, de soulever des interrogations légitimes. Ce d'autant plus que, il sert en même temps à démasquer la supercherie de la majorité des membres dudit Conseil. Or, suivant les réactions, cela risque d'être fatal pour ces imposteurs.

En vérité, par cet acte infâme, indécent et désabusé, on sait qu'il n'y a aucune différence entre les Conseillers-ravisseurs, braqueurs de la BNC, les receleurs qui les cautionnent et les kidnappeurs rançonnant leurs otages dans la mesure où, d'après la loi, ils sont tous des présumés innocents, en attendant que la justice se prononce sur leur cas. D'ailleurs, à quelle justice font- ils référence ? Ils savent mieux que quiconque que la justice haïtienne est aussi corrompue et se vend aux plus offrants.

Comment allons-nous arrêter cette hémorragie criminelle, si ce sont les corrompus qui sont aux commandes, dans des postes où ils sont censés lutter contre la corruption ? Nous n'obtiendrons aucun résultat positif ni même pourrons-nous organiser des élections crédibles et honnêtes, lorsque ce sont des agents de corruption, des femmes et des hommes dangereux qui dirigent l'État et de fait, le Conseil Électoral? Cette mentalité corruptrice au sein de la classe politique traditionnelle ne doit pas être prise à la légère. Par ailleurs, elle explique toutes les difficultés que nous avons à construire une nouvelle société.

Ces renégats imposés par les puissances impérialistes finiront-ils par être utilisés pour avilir davantage le pays à travers la corruption institutionnalisée ? Il est certain et clair que la situation actuelle présente toutes les caractéristiques sinistres démontrant que les dirigeants haïtiens sont grandement responsables de ce qui se passe dans le pays. Mais il ne faut pas les laisser faire, sans réagir. Il faut priver de tout refuge ces corrompus et corrupteurs, agents patentés qui s'unissent dans la corruption tout en voulant transformer le pays en un cimetière d'espoirs et d'attentes présenté à un peuple en lutte pour un changement fondamental.

La dernière réaction de ces mercenaires aguerris mettant en relief la corruption, rajoutées aux précédentes accusations mettent une fois de plus en lumière leurs objectifs et intentions dans ce sale coup du 4 octobre. La prudence doit être de rigueur, on peut s'attendre à tout. Le peuple doit condamner à tout prix ce coup de force et prendre les mesures nécessaires pour faire avorter tout ce qui pourrait profiter à cette minorité de corrompus, qui, pourtant, s'oppose avec un cynisme sans bornes aux intérêts de la grande majorité de la population !

Ce qu'ils viennent d'accomplir à la Villa d'Accueil n'est pas une surprise. En tant que vassaux de l'impérialisme, ce hold-up s'inscrit dans la logique de la voie corruptrice qu'ils ont tous choisie pour ternir au maximum l'image du pays.

Conseil Présidentiel de Corruption ou de Transition ?



Sans vergogne 8 conseillers sur 9 ont paraphé la résolution du 4 octobre 2024 qui a donné le feu vert aux braqueurs pour agir à leur guise.

Par Marie Laurette Numa

Pourquoi déforme-t-on la réalité des faits ? Le lundi 7 octobre 2024, il n'y a pas eu de passation de pouvoir à la Villa d'Accueil de Musseau entre les conseillers présidentiels Edgard Leblanc Fils et Leslie Voltaire. En vérité, il y a eu tout bonnement une simple cérémonie d'installation d'un nouveau président ou coordonnateur à la tête du Conseil Présidentiel de Transition (CPT).

Une cérémonie qui n'a duré pas plus de trente minutes. Grâce à elle, n'est-il pas évident de rebaptiser le Conseil **en** le nommant de préférence Conseil Présidentiel de la Corruption au lieu de Conseil de Transition puisque ce sont des corrompus dénoncés publiquement dans le rapport de l'Unité de Lutte Anti-Corruption (ULCC) sur le dossier de 100 millions de gourdes de la Banque Nationale de Crédit (BNC). Sans vergogne 8 conseillers sur 9 ont paraphé la résolution du 4 octobre 2024 qui a donné le feu vert aux braqueurs pour agir à leur guise. Ces signataires de la résolution sont : Leslie Voltaire (Fanmi Lavalas), Fritz Alphonse Jean (groupe Montana), Laurent Saint-Cyr (secteur privé) ; Régine Abraham, (REN et Inter-Foi) ; Emmanuel Vertilaire, (Pitit Dessalines), Frinel; Joseph, (Société civile) Smith Augustin (Red/Ede/Compromis Historique) et Louis Gérald Gilles (accord du 21 décembre 2022).



Le conseiller Edgard Leblanc Fils s'adressant à la Nation le soir du 6 octobre 2024

Cette mascarade de résolution a donné carte blanche aux 3 mousquetaires, les conseillers Louis Gérald Gilles, Emmanuel Vertilaire et Smith Augustin, accusés d'abus de fonction et de complicité de corruption pour siéger sans gêne à la Villa d'accueil. Comme des bandits conscients, ils n'ont aucune honte à se présenter publiquement car justement leurs autres collègues qui s'allaitent au même sein de corruption qu'eux leur avaient garanti toutes sortes de protections.

La résolution du 4 octobre 2024 a écarté le rapport de l'ULCC comme inapproprié en le qualifiant : de « *rapport administratif* » et les conseillers impliqués « *bénéficient du principe de présomption d'innocence* » N'est-ce pas là une manière d'envoyer aux calendes grecques, sinon de jeter aux oubliettes, le rapport contre ces bandits de grands chemins, ces escrocs qui continuent de toucher leur salaire astronomique tout en menant leur vie de luxe aux dépens du peuple ?

D'ailleurs, le soir du 6 octobre, veille du jour J, le président sortant du Conseil présidentiel Edgard Leblanc Fils dénonçait dans un discours à la Nation, la résolution modifiant la présidence tournante du CPT. Selon lui : *« Dans sa grande majorité, le Conseil présidentiel de transition prend la mauvaise route. Cette route risque de nous plonger dans l'instabilité et donc d'aggraver la situation dans le pays, de prolonger la période de transition. C'est une honte », a fait savoir Leblanc.*

Or, ses propos ne signifient pas pour autant qu'il soit un saint, un membre honnête du CPT. Au contraire, Leblanc est du même acabit que ses collègues conseillers. Ce qui l'a irrité, c'est du fait qu'il a été pris à son propre piège par ses pairs. C'est un voleur qui crie : Aux voleurs ! *« Moi qui veux respecter la Constitution et les lois de la République, dans un souci de préserver l'image du Conseil tout en restant cohérent avec ma position initiale, je ne peux accepter de participer à une quelconque démarche visant à affaiblir et dévaloriser davantage la justice du pays »*, poursuit-il.

N'est-ce pas du mensonge Monsieur Leblanc, c'est votre plan pour garder les corrompus afin que vous restiez à la tête du Conseil qui a été détourné par un autre larron du Conseil en la personne de Lesly Voltaire ! De peur que vous ne les trahissiez, les braqueurs ont fini par rejoindre Voltaire qui leur a promis sans doute la lune et aucune suite dans leur accusation.





Leslie Voltaire lors de son discours de circonstance

Le fait que les trois accusés par le rapport de l'ULCC aient convenu à l'amiable de ne pas exercer leur rôle, comme dans le cas de Smith Augustin qui devrait succéder à Edgard Leblanc, dans l'exercice de rotation du mandat présidentiel le 7 octobre 2024. Il a cédé sa place à Leslie Voltaire n'est-ce pas un aveu de culpabilité !

A ce compte, Fritz Alphonse Jean succédera à Voltaire et Laurent Saint-Cyr achèvera le dernier mandat. Cela ne devrait-il pas suffire à les mettre au pied du mur? Ce n'est pourtant pas le cas puisque le CPT dans sa majorité préfère cautionner ces flibustiers.

Pour mémoire et pour la vérité, rappelons cette déclaration du conseiller Smith Augustin lors de son audition par les enquêteurs de l'ULCC, concernant tous ses avantages et dépenses obtenus en tant que conseiller présidentiel : salaire de deux cent vingt mille gourdes (**220,000.00 HTG**); un (1) chèque représentant un tiers (1/3) du salaire comme frais de fonctionnement; frais de résidence de quatre cent mille gourdes (**400,000.00 HTG**); un frais d'intelligence pour la présidence de vingt-cinq millions de gourdes mensuel (**25,000,000.00 HTG/mois**); une carte prépayée qui devrait être entre quatre cent mille et cinq cent mille gourdes (entre **400,000.00 et 500,000.00 HTG**); bon de carburant de deux cent cinquante mille gourdes (**250,000.00 HGT**); carte de recharge de vingt mille gourdes (**20,000.00 HTG**) », peut-on lire dans de résumé exécutif du rapport de l'ULCC.

Enfin, dans son discours de circonstance, Voltaire a promis entre autres que *« Nous travaillerons de concert avec tous nos collègues en harmonie avec le Premier ministre et les membres du gouvernement, et les forces vives de la nation pour obtenir les résultats espérés par la population »*

Abinader suit les traces de Trujillo : grande mobilisation contre le fascisme est urgente !



Le président Luis Abinader et son Conseil national de sécurité et de défense visant à rapatrier jusqu'à 10 mille migrants haïtiens par semaine

Par le Mouvement socialiste des travailleurs

Le 2 octobre 2024 ont été commémorés les 87 ans depuis le discours dans lequel Trujillo a annoncé depuis Dajabón la politique d'extermination contre la population haïtienne et dominicaine d'origine haïtienne, qui était déjà menée depuis la fin septembre et durerait jusqu'à la mi-1938, connu sous le nom de La Coupe ou Massacre du Persil. Cette campagne génocidaire a fait des milliers de personnes assassinées, blessées et déplacées de force.

Actuellement, le gouvernement d'Abinader recycle la théorie du complot utilisée par le trujillisme pour donner une couverture idéologique à ce génocide : il présente la classe ouvrière d'origine haïtienne comme une menace à la souveraineté. En outre, il a choisi précisément le 2 octobre pour annoncer depuis le siège du ministère de la Défense au pays une campagne de nettoyage ethnique, avec une augmentation du taux d'arrestations arbitraires et d'expulsions massives, établissant un quota de dix mille expulsions par semaine. Cette annonce s'inscrit dans une convergence entre le gouvernement et les organisations paramilitaires d'extrême droite qui exigent que les persécutions raciales s'intensifient dans le pays.

Le gouvernement lance cette offensive confiant dans le capital politique obtenu lors des élections de mai et en même temps pour détourner l'attention des scandales de corruption et de son attaque brutale contre les droits démocratiques du peuple dominicain. Ces dernières semaines, le gouvernement a annoncé la destruction de la conquête sociale de 4% du PIB pour l'éducation, en fusionnant le MINERD avec le Mescyt sans augmenter son budget ; a annoncé une réforme constitutionnelle antidémocratique qui réduit la représentation proportionnelle au Congrès, et se prépare à imposer une contre-réforme fiscale brutale afin que la classe ouvrière paie plus d'impôts tout en maintenant les exemptions pour la classe capitaliste, ainsi qu'une contre-réforme anti-ouvrière.

Pour faire avancer ce programme, le gouvernement a l'intention de manipuler et d'exalter les préjugés raciaux des secteurs les plus arriérés et les plus trujillonais du peuple dominicain. Ironiquement, tout en agitant un faux concept de souveraineté, le gouvernement porte atteinte à la souveraineté en se subordonnant à l'impérialisme américain, en soutenant l'invasion sioniste de la Palestine et du Liban, en cédant les gisements de terres rares de Pedernales aux États-Unis, en multipliant les concessions minières à Barrick Gold, Gold Reserveet Unigold, ou autoriser des actions extraterritoriales du système judiciaire américain sur le territoire dominicain, entre autres actions antinationales. Les faux nationalistes d'extrême droite ne disent rien de ces faits.

Le contexte de cette politique comprend également la pression de l'extrême droite néofasciste. L'organisation néonazie et pro-Trujillo connue sous le nom d'Antigua Orden Dominicana (AOD) a organisé une petite marche le 27 septembre pour exiger du gouvernement qu'il accélère les expulsions massives. La marche a été suivie par des influenceurs d'extrême droite financés par le gouvernement grâce à ses énormes budgets publicitaires, ce qui montre qu'en plus d'être un lourd fardeau pour le peuple dominicain, ces personnalités ne sont pas apparues spontanément mais sont les porte-parole organiques d'une politique de l'État. En moins de 48 heures, le gouvernement a fait une concession politique importante aux néonazis, en limogeant le directeur de la DGM, dont la carrière au pouvoir a été entachée de violations brutales des droits de l'homme, et en le remplaçant par quelqu'un d'encore plus douteux, le vice-amiral Ballester Lee, qui a été interrogé à plusieurs reprises pour sa participation présumée à la disparition forcée du journaliste de gauche Narcisazo González. Il s'agit d'une insulte à la mémoire d'une des victimes de Balaguer, de la part d'un président qui s'était comparé à Balaguer lors de sa campagne de réélection.

Le 1er octobre, le ministre de l'Intérieur et de la Police Faride Raful a annoncé la création d'une direction comprenant cinq départements et 15 divisions pour l'application du décret 668-22, promulgué il y a deux ans, qui autorise l'expulsion des « étrangers » résidant dans des logements privés ou des terres appartenant à l'État, et leur retour au pays est interdit à vie. Ce décret, qui implique un traitement différencié selon la race et viole le principe d'égalité devant la loi, au lieu de simplement appliquer la législation en vigueur sur la propriété foncière. La mesure prise par le ministre est très grave car elle permettra au gouvernement de s'en prendre aux communautés où vivent des milliers d'haïtiens et de dominicains d'origine haïtienne, dénationalisés et en situation d'apatridie, comme les bateyes situés sur les terres du CEA ou les entreprises sucrières privées.

L'annonce publique de la fixation d'un quota de 10 000 expulsions confirme que le gouvernement travaille depuis un certain temps avec un système de quotas, maintient l'état d'exception de facto et autorise le DGM à violer les lois et la Constitution en effectuant des perquisitions sans décision judiciaire, détenant arbitrairement et massivement des noirs, et que ces violations des droits de l'homme ont une responsabilité tout au long de la chaîne de commandement, à commencer par la présidence de la République. Avec cette méthode illégale qui viole les traités des droits de l'homme signés par l'État dominicain, des records de déportations ont été atteints au cours des trois dernières années et un nouveau record devrait être atteint en 2024. Bien que les détentions arbitraires et les expulsions massives n'empêchent pas les Haïtiens de travailler Le retour et la réunification des familles augmentent sans aucun doute l'oppression et la violence qui font partie du régime d'apartheid qui prévaut dans le pays.

Avec ses concessions, le gouvernement encourage l'APD, qui constitue un grand danger pour le peuple dominicain, et pas seulement pour la communauté des travailleurs immigrés. Le groupe est largement connu pour ses menaces de mort contre des journalistes, des organisations de défense des droits de l'homme et pour ses activités paramilitaires, participant aux côtés de la police nationale à la répression des manifestations de gauche et effectuant même des travaux de patrouille et d'enlèvement de personnes noires en toute impunité. Le PGR a joué un rôle très important, sous les administrations de Jean Alain Rodríguez et Miriam Germán, en assurant l'impunité à cette organisation paramilitaire, et les autorités locales du PRM ont financé et employé des membres de cette organisation.



Cette déportation massive s'inscrit dans une convergence entre le gouvernement et les organisations paramilitaires d'extrême droite qui exigent que les persécutions raciales s'intensifient dans le pays.

Une nouvelle manifestation néonazie est annoncée pour le 5 octobre sur la Plaza de la Bandera. La seule façon d'arrêter cette avancée du fascisme paramilitaire et du néotrujillisme gouvernemental passe par l'organisation et la mobilisation populaires. C'est pourquoi nous réitérons l'appel que nous avons lancé aux organisations populaires et ouvrières, face aux marches fascistes promues par l'institut Duartiano avec l'AOD en 2022, à mener une grande mobilisation nationale contre le fascisme et le racisme.

Assez de déportations massives, régularisation maintenant !

Assez d'apatridie et de dénationalisation !

Justice pour Narcisazo !

Non aux réformes antidémocratiques d'Abinader !

Unité populaire et ouvrière dans la rue contre le néotrujillisme, le fascisme et le racisme !

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine
3 Octobre 2024



Le massacre du persil : Le massacre des Haïtiens en 1937 par le dictateur Rafael Leónidas Trujillo llustration of the Perejil Massacre.KHARLA CEBALLOS / LD

Manifestation du mouvement « Reconocido » devant le Palais National dominicain

Le Mouvement Reconnu a manifesté devant le Palais National contre la dénationalisation onze ans après la sentence raciste 168-13

Le lundi 23 septembre 2024, onze ans après la sentence 168-13, des militants du Mouvement Reconnu se sont rassemblés devant le Palais National à Saint-Domingue pour exiger du gouvernement qu'il mette fin à la dénationalisation, à la discrimination raciale et à l'apartheid. «*En conséquence de la sentence, plus de deux cent mille personnes ont été privées de leur nationalité sur la base de critères raciaux, simplement parce qu'elles étaient enfants et petits-enfants d'immigrants haïtiens, ce qui a abouti à la consolidation d'un régime d'apartheid en République dominicaine*», a dénoncé l'organisation de défense des droits humains dans un communiqué lu lors de la manifestation.



Manifestation des militants du mouvement « Reconocido » devant le Palais national de la République Dominicaine

« *Bien que la loi 169-14 ait restitué la nationalité aux personnes du groupe A, celles qui disposaient d'un registre civil, elle a également ratifié la dénationalisation de la majorité qui n'en disposait pas, créant ainsi une voie de naturalisation spéciale pour les Dominicains d'origine haïtienne, classés dans le groupe B. Cependant, dans la pratique, ce processus a été entravé par les autorités. À ce jour, seulement 1% des personnes du groupe B ont bénéficié du décret de naturalisation, et ces quelques-unes attendent encore de prêter serment. Même sur les 799 personnes qui ont reçu un décret, aucune n'a reçu sa documentation définitive. Quant au groupe A, moins de 50% ont réussi à accéder à leurs documents, selon le dernier rapport de Participation Citoyenne sur la mise en œuvre de la loi 169-14* », ont-ils averti.

Sous le slogan « *tous les droits pour tous les Dominicains* », le Mouvement Reconocimiento mène une campagne pendant le mois de septembre pour le rétablissement complet des droits sociaux, économiques et politiques des Dominicains d'origine haïtienne affectés par la décision 168-13 et la loi 169-14.

« *Après onze ans, dont sept sous les gouvernements du PLD et quatre sous celui du PRM, la situation des Dominicains d'origine haïtienne s'est aggravée. En plus de l'exclusion et de la marginalisation de ce système de ségrégation et de discrimination raciale officielle, il y a des détentions arbitraires, des extorsions, des vols, des traitements humiliants et des descentes illégales de la part de la police, de l'armée et des agents de l'immigration. Cette chasse à l'homme déclenchée par le gouvernement national viole le principe de présomption d'innocence, en établissant que toute personne noire est suspectée d'être étrangère et d'être en situation migratoire irrégulière. « La Direction Générale des Migrations a détenu des milliers de Dominicains d'origine haïtienne au cours des quatre dernières années à des fins d'expulsion, malgré le fait que la peine de bannissement, qui était autrefois appliquée par les dictatures de Trujillo et Balaguer, n'existe pas dans la législation dominicaine* », a déclaré l'organisation, qui a fait l'objet de mesures de protection de la part de la CIDH en raison des persécutions subies dans le pays.

Dans la déclaration, le Mouvement Reconnu exhorte le président Abinader et les autres porte-parole du gouvernement à cesser les discours de haine qui accusent les femmes et les enfants immigrés d'une prétendue surcharge de santé publique et d'éducation, incitant les responsables des écoles et des hôpitaux à discriminer les femmes et les enfants, tant immigrés que dominicains d'origine haïtienne. « Nous exigeons le plein respect du droit à la santé et à l'éducation et que cesse l'agitation raciste du gouvernement qui cherche à blâmer les noirs pour une situation de désinvestissement de l'État. Surtout, nous exigeons que cessent les détentions arbitraires et illégales de femmes et d'enfants dominicains d'origine haïtienne, y compris les détentions à proximité des hôpitaux et des écoles », ont-ils exigé.

Selon le Mouvement Reconnu, « conditionner la nationalité à un critère racial est incompatible avec un État de droit et un régime avec des garanties démocratiques minimales. C'est pourquoi la défense de notre droit à la nationalité et la lutte contre l'apatridie font partie de la défense des droits et des libertés démocratiques en République dominicaine ».

L'organisation a pris note de la contradiction dans laquelle se trouve le gouvernement dominicain lorsqu'il condamne la dénationalisation des prisonniers politiques nicaraguayens exilés au Guatemala alors qu'il soutient la dénationalisation de milliers de Dominicains dans le pays et l'exil de milliers de Dominicains d'origine haïtienne en Haïti.

Ils ont souligné que la communauté dominicaine d'origine haïtienne contribue au développement économique, social et culturel du pays. « Le dominicain est diversifié mais la discrimination raciale ferme les portes et met des obstacles au développement non seulement de notre communauté, condamnée à la marginalisation et à la surexploitation, mais aussi du pays dans son ensemble. Un pays avec l'apartheid, avec des institutions antidémocratiques inspirées de la dictature de Trujillo, n'est pas le pays dans lequel tous les Dominicains méritent de vivre », ont-ils souligné.

Les militants ont appelé les organisations sociales et politiques qui luttent contre l'apatridie et l'apartheid au niveau national et international à se solidariser avec la communauté dominicaine d'origine haïtienne.

Ils ont conclu en exigeant la pleine restauration de la nationalité à toutes les personnes dénationalisées nées entre 1929 et 2010, et la fin de l'état d'exception de fait qui prévaut dans le pays, dans le cadre duquel des milliers de perquisitions sont effectuées sans décision de justice dans le cadre d'une campagne illégale de déportations massives, violant les droits humains de milliers d'Haïtiens et de Dominicains d'origine haïtienne. Ils ont également exigé la remise immédiate de documents à toutes les personnes du groupe A dont les papiers continuent d'être retenus par le JCE, la naturalisation spéciale immédiate de toutes les personnes qui ont sollicité la loi 169-14 dans le groupe B, la réouverture des bureaux du ministère de l'Intérieur et de la Police créés pour suivre l'application de la loi 169-14, et la mise en place de mécanismes pour la restauration de la nationalité des personnes dominicaines qui n'ont pas sollicité le PNRE et qui ne font donc pas partie du groupe A ou du groupe B. Enfin, ils ont exigé une punition exemplaire pour les agents de l'immigration, les policiers et les militaires responsables des crimes commis dans le cadre de la campagne de déportations massives, en demandant notamment au Bureau du Procureur général de cesser son inaction complice dans les violations des droits de l'homme.

Mouvement « Reconocido »
Mouvement Socialiste des Travailleurs de la République Dominicaine
23 septembre 2024

Pòtoprens: Anpil lekòl tounen abri pwovizwa



Yon abri pwovizwa nan Lise Marijàn



Yon lekòl nan Kafoufèy

J. Fatal Piard

Gen yon otè ki di : Leta pa dwe janm fè gwo èrè kite lekòl ak swen sante nan grif pè, mè, frè, pastè ak raketè pwofesyonèl a bib ak lòt kalib atoufè akrèk dèyè gwo mago lajan. Depi w tande Leta kite sèvis sa a yo anba grif brakè a bib sa a yo, se piyay li bay kalib eskanmotè yo pou dechèpiye manman ak papa pitit san gade deye pandan 10 mwa nan yon lane.

E, lè lekol mare nan pye tab brake pwofesyonèl a bib, se tou nòmal pou 4.2 milya fon Petwo a fè fon trapde. Melerezman se reyalite sa a ki gen an Ayiti, e se tris, tris anpil. Lè n sonje Gwo Lidè Afrik Disid, Nelsonn Manndela te menm rive deklare lekòl se pi gwo zouti yon sosyete ka sèvi pou ride moun vin moun. Wi, se vre a 100% pou sa l te di a. Lekòl se pi bon Zouti pou Entegrasyon ak Devlòpman yon sosyete vre.

« *Ministè Levasyon Nasyonal ki gen pou misyon okipe koze sa a nan peyi pa nou te mande pou timoun yo retounen Lekòl, pou yo kòmanse yon lòt peryòd sou chemen avni yo. Men... Nan Ki Lekòl ? Ki pri lekol sa a yo. Gen anpil nan Lekòl nou yo, gangstè tout kalib anvayi yo. Fè anpil zak kraze brize, yo piye, yo boule. Menm jan ak anpil moun nan popilasyon an, Ministè Ledikasyon Nasyonal ak plizyè lòt nan enstitisyon piblik nou yo, blije kouri kite zòn kote yo te ye a. Yo pa konn ki kote pou yo mete kò yo, anba kout zam fannfwa gangstè sanfwanilwa* ».

Se sa kanmarad Ari Meneyis te fè konnen nan yon bèl atik ki pale sou koze lekòl. Li kontinye pou l di anpil nan fakilte yo, vin tounen abri pou yon bann sanzabri, ak lokal pou yon bann san lokal. Gangstè yo kontwole pifò espas Lekòl yo, pifò espas fakilte yo nan Inivèsite a. Sa se yon grav pwoblèm piblik. Se Manman Lwa peyi a menm ki di sa.

Tout timoun, alawonnbadè, dwe gen posibilite pou jwenn moso pen lenstriksyon. Depi sou piti piti yo jouk pou pi gran yo. San Lekòl yo, nou p ap janm ka pale koze devlòpman ditou ditou. San yon sistèm edikasyon ki koresponn ak reyalite peyi nou an, nou pap rive pi lwen pase pwent nen nou. Men, fò n di n, malgre sitiyasyon katchapika sa a, kote anpil manman ak papa pitit kouri kite kay yo san yo pa sove anyen

Brakè a bib ki kidnape lekòl yo anba degrennje mouche Leta ki pa janm di yo otan, pwofite pou yo fè milyon nan vann yon ledikasyon merilan tèt nèg. Yo san pitye pou manman ak papa pitit nan double e menm triple pri lekòl malgre Lwa Bastyen di sa pa dwe fèt konsa. Brakè a bib ak brakè a zam fannfwa yo san pitye pou manman ak papa pitit ki bijo brase bil lavi pou fè edikasyon pitit yo!

« Pou jis kounye a gen anpil kanè ki ret kwoke nan fetay direksyon lekòl yo. Paske paran an yo pa gen kòb pou al dekwoke yo. Se konsa anpil moun bijo ape bougonnen. Malerezman, konplo kont pitit popilasyon nan klas ki pi pov la san pitye pou yo. An n konsidere reyalite sa yo selman. Nan tout kay kote Leta bay pou fè ledikasyon piti pèp la, chaje ak moun.

Lekòl tounen abri deplase

Men youn nan yo se pa lekòl yo vini. Nouvo kontra sosyal GNB 184 la mete ak revolisyon ti Gi gwo dilè a kraze lekòl atè plat. Lise Fimen, Lise Marijan, Lise Jennfi tout sèvi abri pou moun bandi kouri nan dengonn yo Kafoufèy. Bandi sa a yo menm ki kote yo jwenn zam pou kouri nan dèyè moun yo menm ? Dapre rapò DCPJ bay se legliz episkopal ki rantre zam fannfwa yo nan konntenè franchiz dwanye li jwenn pou l rantre ak plim kaye ak kreyon.

Nou kwè n tande pil ak pakèt mirak krèy dye izrayèl yo pa pè yo pa krenn fè lè yo bezwen delivre delivyo remakon matchopwèl yo nan fè yo fè milyon sou malè lezòt yo. Kidonk, espas lekòl ki te dwe bay Timoun nou yo, jenn nou yo pen ledikasyon, tounen chanm kay pou moun bandi kouri dèyè yo rete. Sa vle di Leta bijo al lwe lòt espas pou mete elèv lise sa a yo k al swiv kou.

Detan sa a menm Lise Frits Pyelwi, Lise Tousen Lise Petyon, Lise Janjak se nan teritwa pèdi ti manzè minis jistis Aryèl la. Sa w tande a se ret gade pa menm oze pwoche. Malgre Leta souvan ankouraje inasyativ prive yo tou nan kore yo ak bourad lajan, men sa pa anpeche brakè yo monte pri lekòl yo tètnèg pou timoun nou yo ka pa janm jwenn mwayen pou yo konn gou moso pen ledikasyon.

Lekòl se youn nan prensipal responsabilite Leta. Se sa Atik 32.1 Manman Lwa Peyi a di n. N ap viv nan yon peryòd katchouboumbe kote se bandi sèlman k ap fè lalwa. Anpalan sou bandi, nou wè bandi ekonomik, bandi politik, bandi nan lekol ak bandi a bib. Detan sa men de grenn je mouche Leta, men de grenn je bandi yo. Leta pa menm may. Paske n konnen plis sitwayen n yo byen fòme, se plis nivo konsyans yo k ap amelyore.

Ki Lekòl pou ki Peyi ?

Wi, jan kanmarad Ari te mande sa a ki lekòl nou bezwen pou ki peyi ? Wi se vre lekòl se pi gwo zouti pou entegrasyon ak devlòpman yon sosyete. San yon lekòl adapte, nou pa p ka rive pi lwen pase pwent nen nou. Ledikayon se egzit k ap mennen nou nan kafou yon demen ki pi bon, yon demen miyò. Pou lavi sosyo ekonomik sila yo ki pi pòv yo t a boujonnen pi byen. Lekòl dwe yon sèvis Leta mete a dispozisyon tout timoun.

Nou kwè, parapò bezwen reyèl sosyete n nan, pou n vanse pi byen pi lwen, Leta dwe fè jèfò pou l kreye yon lòt Lekòl, yon pi bon sistèm edikasyon? Men, nou souvan ap mande tèt nou, malgre kalib konpetans nou genyen, poukisa nou pa ka gen gwo kalib moun k ap panse devlopman Peyi menm jan ak kalib planifikatè lòt Peyi yo? Poukisa nou pa gen gwo antreprenè tankou kalib antreprenè nan lòt peyi yo?

Enben repons lan senp wi, yonn nan repons yo, se paske anpil nan Lekòl nou yo, plis boure sèvo jenn nou yo, jis pou y al chache djòb. Olye yo t a ede yo reveye kapasite eksepsyonèl, jeni kreyatè k ap dòmi nan sèvo yo. Alewè, pou yo t a ankouraje lespri antrepreneryal lakay yo. Sistèm edikasyon nou an, plis ankouraje timoun yo aprann pou yo resite tankou jako repèt san yo pa vrman jwenn mwayen pou devlope kapasite yo pou yo aprann reflechi.

Olye yo t a, anmenmtan, ede yo reveye potansyalite yo, entèlijans eksepsyonèl k ap dòmi nan sèvo yo a pran jarèt. Si jenn nou yo pa gen bon kontak, bon parenn ak marenn, se anba difikilte pou yo rive jwenn yon djòb. Anplis, Leta tou, pa fasilite sa, jan nou remake sa konn fèt nan lòt peyi yo. Alòs, nan nouvo mond sa a, lè n gade eta Peyi n nan ye la a, Leta dwe fè plis jefò pou l konstri lòt kalib sitwayen nan yon lòt lekòl!

Liberté du Jourdain à la mer des Caraïbes ! À bas l'apartheid en Palestine et en République dominicaine !



De la rivière à la mer ! Dominicains pour une Palestine libre



Contre le racisme des haïtiens en République Dominicaine



Luis Abinader et Benjamin Netanyahu

Par le Mouvement Socialiste des Travailleurs

Un an après le début de l'offensive génocidaire sioniste contre le peuple palestinien, malgré ses innombrables crimes sauvages, la résistance n'a pas été vaincue et s'est étendue au Liban, au Yémen et en Irak. Selon certaines estimations, plus de cent mille personnes ont été tuées par l'État génocidaire d'Israël à Gaza. Face à cela, un mouvement massif a émergé dans le monde entier, mené par la jeunesse, contre le fascisme, le colonialisme et l'impérialisme, en solidarité avec le peuple palestinien, tandis que l'axe génocidaire dirigé par les gouvernements des États-Unis, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et d'Israël, est de plus en plus isolé dans le monde, en raison du rejet massif de sa politique raciste d'extermination.

Le gouvernement de droite et raciste de Luis Abinader s'est placé du côté du sionisme, soutenant ses crimes en Palestine, non seulement en raison de sa subordination absolue au gouvernement américain, mais aussi parce qu'il s'inspire des crimes israéliens pour promouvoir sa propre politique de nettoyage ethnique et d'apartheid en République dominicaine. Mais en République dominicaine, la classe ouvrière commence également à résister aux attaques répressives, avec un arrêt de travail héroïque dans la construction des centres touristiques de Punta Cana et de Bávaro.

Abinader a intensifié la persécution raciste au cours des trois dernières années et a annoncé le 2 octobre son accélération, avec l'intention de procéder à un nettoyage ethnique, en expulsant au moins dix mille personnes par semaine. Son objectif déclaré est de réduire la taille de la communauté des travailleurs immigrés haïtiens, mais en réalité, il cible également les Dominicains d'origine haïtienne qui sont apatrides en raison de la dénationalisation raciste appliquée en 2013. Pour avancer dans cette direction, le gouvernement pro-impérialiste d'Abinader s'appuie sur des mobilisations néofascistes et des actions paramilitaires qui revendiquent ouvertement le génocide de 1937 contre les Haïtiens et les Dominicains noirs à la frontière. Dans le même temps, le gouvernement d'Abinader rejoint le chœur de la droite qui appelle à davantage de troupes d'occupation impérialistes contre Haïti.

La solidarité avec le peuple palestinien, libanais, yéménite et avec tous les peuples arabes qui se soulèvent contre le fascisme sioniste et l'impérialisme américain, dirigés par le président sénile et dépravé Joe Biden, implique d'exiger du gouvernement dominicain qu'il abandonne sa politique de complicité active avec le génocide, qu'il rompe ses relations diplomatiques avec Israël, qu'il expulse Mekorot et qu'il mette fin à tous les accords économiques et diplomatiques répressifs entre les deux États. Cette demande doit être exprimée dans les rues, dans les universités, sur les lieux de travail.

En même temps, nous devons nous unir en solidarité active avec les arrêts de travail et les mobilisations de la classe ouvrière immigrée et noire dominicaine qui résiste à l'avancée du fascisme paramilitaire et du néo-trujillisme du gouvernement PRM. Nous devons également soutenir la demande de départ des troupes militaires d'occupation d'Haïti. En luttant activement et en nous organisant contre le projet d'apartheid en République dominicaine, nous faisons notre part dans la lutte mondiale contre le capitalisme, le fascisme, le colonialisme et l'apartheid.





Solidarité du peuple de la République dominicaine avec celui de la Palestine



À bas l'apartheid en Palestine et en République dominicaine !

Rompons maintenant les relations diplomatiques, économiques et culturelles avec l'État d'Israël !

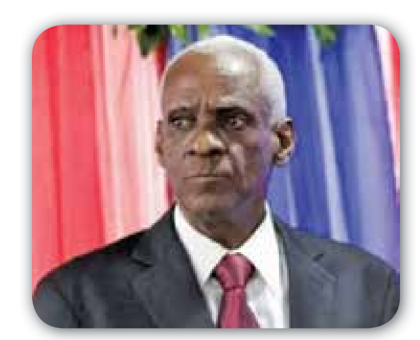
Vive la grève des travailleurs à Punta Cana et Bávaro ! Pour une grève générale contre le nettoyage ethnique et le fascisme !

Du Jourdain à la mer des Caraïbes, une seule lutte contre le fascisme, l'impérialisme et le capitalisme !

Libérez la Palestine et la République dominicaine !

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine 8 Octobre 2024

Conseil Présidentiel de Transition, histoire d'une création !



Edgard Leblanc Fils

Par Catherine Charlemagne

(8e partie)

Deux jours après leur installation et le premier accroc au document relatif à l'élection du Président du CPT, les Conseillers-Président annonçaient dans un document que, suite à une réunion en interne, ils avaient enfin décidé de mettre en place un bureau électoral tout en donnant le mécanisme selon lequel devrait être réalisé ce scrutin « *Le Bureau Électoral (BE) est composé de trois membres. Les deux membres non-votants du CPT et un troisième, tiré au sort, le jour du scrutin, parmi les membres des secteurs votants n'ayant pas de candidat. La présidence du BE est assurée par l'un des membres non-votant du CPT choisi par consensus le jour du scrutin. Une heure avant le scrutin, le Bureau électoral déclare l'ouverture officielle des candidatures, les prétendants déclarent leur candidature et présentent leur motif et arguments. Aux termes de ce délai, le BE procède à l'organisation du scrutin. Le BE prépare les bulletins dans un format de fiche identique. Le votant écrit lisiblement dans la fiche remise le nom du candidat de son choix.*

Le BE prépare une feuille pour le dépouillement du vote. Le BE établit deux urnes transparentes : une pour le vote et une autre pour le dépouillement. Si un candidat obtient la majorité absolue du vote (4/7), il est déclaré vainqueur. Dans l'éventualité d'un second tour, le vote est obligatoirement exprimé pour l'un ou l'autre candidat, conformément à l'article 7 du projet de décret. Le cas échéant, la même procédure de vote s'applique ». Une procédure somme toute basique et classique qui ne devait causer en théorie aucun malentendu ni contestation parmi les candidats. Par ailleurs, le CPT, installé à la Villa d'Accueil, avait annoncé l'élection du Président pour le mardi 30 avril 2024. Entretemps, les noms des candidats commençaient à sortir dans la presse. Volontairement, les groupes des parties prenantes, c'est-à-dire les partis et Accords politiques ayant contribué à la formation du CPT et qui lorgnaient sur la présidence provisoire de la République et de la Transition, font circuler sur les réseaux sociaux le nom de leur candidat à cette structure.

Le parti de l'ancien Président Jean-Bertrand Aristide, Fanmi Lavalas, poussait son représentant au CPT Leslie Voltaire, tandis que l'Accord du Montana, sans surprise, patronnait celui qui a toujours été leur choix, Fritz Alphonse Jean, alors que Louis Gérard Gilles, un lavalassien dissident, passé au camp du PHTK du temps de Michel Martelly et d'Ariel Henry était soutenu par l'Accord du 21 décembre. Enfin, l'ancien sénateur des Nippes, Edgard Leblanc Fils, était lui parrainé par le Collectif du 30 janvier. Ce sont ces quatre noms qui, dès l'ouverture de la campagne pour l'élection du Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Transition, faisaient la « Une » des médias durant toute la campagne. Ces candidats menaient campagne auprès de leurs troupes mais aussi auprès des personnalités influentes de la capitale, voire auprès de certains diplomates en poste à Port-au-Prince.

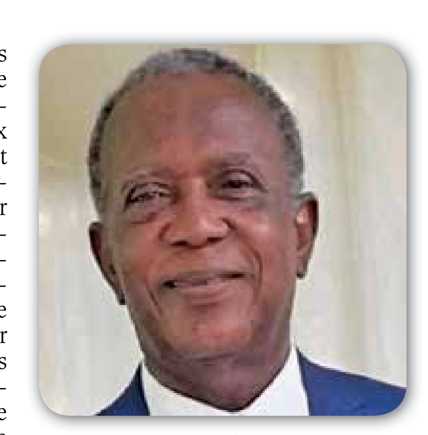
Même si d'autres noms parmi les sept autres Conseillers ayant droit de vote venaient de temps en temps polluer le paysage, les quatre principaux postulants n'ont jamais été inquiétés et le pays savait que c'est parmi ce quarteron de candidats que devrait sortir celui qui devait présider le Conseil Présidentiel de Transition. Une fois les candidats connus et déclarés, le pays et notamment les observateurs politiques se préparaient à voir un scrutin serré pour les départager dans la mesure où ces quatre candidats avaient tous les potentiels pour réussir. Certes, dès l'annonce de leur candidature, Leslie Voltaire ne pesait pas lourd devant les trois autres et Louis Gérard Gilles et Edgard Leblanc Fils marquaient à la culotte Fritz Alphonse Jean qui se préparait depuis plusieurs mois, voire des années, à occuper cette fonction. N'avait-il pas été élu « Président » par l'Accord de Montana dans l'éventualité, justement, où ce cas de figure se présenterait ? Fritz Alphonse Jean était quasiment certain qu'il allait être élu Président du CPT par ses paires au moment de la mise en place de cet organisme devant jouer le rôle de Pouvoir exécutif de la Transition post-Jovenel Moïse.

Mais, la réalité est tout autre dans le monde politique. Il se trouve que ce sont les deux frères ennemis, Edgard Leblanc Fils et Louis Gérard Gilles, qui étaient devenus archi-favoris dans cette compétition. Ainsi arriva le jour-J. Tout le monde attendait à ce que le processus se déroule comme il était prévu. Mais voilà, nous sommes en Haïti où dans le domaine public, notamment politique, les choses ne sont jamais comme cela doit être. Pendant que dans la matinée, certains, sous la responsabilité du Conseiller Frinel Joseph, se préparaient à mettre en place les « urnes » et un « isoloir » pour le déroulé du scrutin, d'autres, en coulisse, s'activaient à monter un « coup » en dehors du processus afin d'éviter de passer par les urnes.

En effet, dans l'après du mardi 30, la Villa d'Accueil avait fait le plein de partisans de tous les candidats venus sans doute pour encourager et féliciter ensuite leur champion fraichement élu Président du CPT. Sauf que, après plusieurs heures d'attente, quelle ne fut leur surprise, et pas qu'eux d'ailleurs, d'apprendre de la bouche du Conseiller Frinel Joseph faisant office de Président du CE que c'est Edgard Leblanc Fils, issu du Collectif 30 janvier, qui vient d'être désigné par consensus comme Président du Conseil Présidentiel de Transition.

C'est une majorité de circonstance formée de quatre parties prenantes à savoir : le Collectif des partis politiques du 30 janvier, (Edgard Leblanc Fils), la Plateforme Résistance Démocratique/ Engagés pour le Développement (RED/ EDE) (Smith Augustin), le Regroupement politique Compromis historique, Accord du 21 décembre (Louis Gérard Gilles) et le Parti politique Pitit Dessalines (Emmanuel Vertilaire) qui a su monter contre toute attente cette opération par un nouvel Accord dénommé : Bloc Majoritaire Indissoluble (BMI). *« Nous membres du Conseil Présidentiel et secteurs parties prenantes de l'Accord du 3 avril 2024 soussignés constituons un bloc majoritaire indissoluble (BMI).*

Toutes les décisions au sein du BMI sont prises par consensus, ou à défaut à la majorité de 3 sur 4, notamment celles concernant : l'élection du Président du Conseil Présidentiel, la nomination du Premier ministre de la Transition, la constitution d'un gouvernement d'unité nationale, la mise en place du Conseil Électoral Provisoire, l'assurance de la réussite de la mission de la transition. Les signataires de la présente s'accordent sur une vision politique fondée sur une gouvernance inclusive/participative et articulée autour des cinq grands chan-



Fritz Bélizaire

tiers inscrits dans l'Accord politique du 3 avril 2024. À cet effet, ils désignent le citoyen Edgard Leblanc Fils, comme porteur de cette vision politique et comme leur candidat unique au poste de Président du Conseil Présidentiel de Transition. Ils proposent le citoyen Fritz Bélizaire comme candidat unique au poste de Premier ministre de la Transition » écrivaient les quatre compères dans l'acte de naissance du BMI. En voulant faire d'une pierre deux coups, les membres du BMI, donc le camp majoritaire, ont profité pour désigner dans la foulée leur Premier ministre en la personne de Fritz Bélizaire, un ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, en dehors de l'Accord du 3 avril.

A l'annonce, un coup de froid s'était emparé de l'assistance. Émoi donc jusqu'au sein des autres membres du CPT, principalement les deux autres candidats - Leslie Voltaire et Fritz Alphonse Jean - qui voient s'écarter non seulement la présidence mais aussi la Primature où ils espéraient partager le gâteau du pouvoir avec leurs partisans et sympathisants. Sur le coup, personne n'a compris ce qui s'était réellement passé. Et de toute évidence, certains Conseillers Présidentiels non plus. A en croire Frinel Joseph qui faisait le S.A.V (service après-vente), il n'était pas dans la confidence. Hébété, surpris, visiblement gêné et agacé, celui-ci a marmotté ces quelques phrases devant la presse qui le couvrait de questions et un public totalement dépassé par cette annonce surprise. « *Ce matin on a placé les urnes, l'isoloir pour rien. Mais surtout ce qui est important, c'est que la majorité a été bien dégagée. Ça peut arriver qu'il y ait changement de plan, mais c'est surtout important que le changement de plan donne le même résultat.*

Et le résultat c'est que, Mesdames et Messieurs, nous avons aujourd'hui mardi 30 avril un Président bien connu au sein du Conseil Présidentiel, qui va coordonner le Conseil selon l'accord qui a été trouvé entre les différentes entités parties prenantes » avançait Frinel Joseph qui ne trouvait plus les mots pour expliquer ce coup de théâtre qui va avoir des répercussions sur la suite. Somme toute, Edgard Leblanc Fils, ex-sénateur des Nippes, ancien Président du Sénat de la République et de l'Assemblée Nationale, Coordonnateur du parti OPL depuis des années, s'est présenté comme un Président rassembleur. Et le nouveau chef du Pouvoir exécutif a rapidement compris les charges qui l'attendaient avec surtout la problématique de l'insécurité qui met Haïti au banc de la Communauté internationale depuis des années. Dans sa première allocution en tant que Président du Conseil Présidentiel de Transition, il a souligné l'importance de cette responsabilité dans un contexte où la Nation l'attend au tournant. D'emblée, le nouvellement désigné non élu avait reconnu que *« Nous sommes dans une situation d'exception. Nous avons foi en le Conseil Présidentiel.*

La chose la plus importante pour nous est la cohésion entre les membres, cette volonté et cette détermination à dépasser les chapelles, les conflits et arriver, à travers des consensus, à prendre les grandes décisions importantes et urgentes pour le pays. Des décisions qui iront d'abord dans le sens du rétablissement de la sécurité. On doit libérer le pays de l'action des gangs qui font tellement de torts à la population. Nous sommes confiants que le Conseil va former un gouvernement, organiser la réforme constitutionnelle et réaliser les élections pour remettre le pouvoir à des élus le 7 février 2026. Ce matin, c'est publiquement que nous reconnaissons la souffrance de toutes les victimes de l'insécurité : les victimes de viol, les déplacés internes, les entrepreneurs dont les entreprises ont été vandalisées, incendiées, entre autres. Il y va de la responsabilité du Conseil de chercher des solutions par consensus maximum à chaque fois. L'acceptation de cet exercice du choix du Président du Conseil par consensus prouve que nous pouvons avancer. Nous pouvons discuter, négocier, faire des concessions pour arriver à des résultats.

C'est uniquement sur cette base que nous au CPT nous croyons qu'on peut être efficace et remplir pleinement notre mission ». Si les autres candidats faisaient semblant d'avaler cette couleuvre à quatre têtes s'agissant d'une majorité constituée, même s'il n'a pas eu de vote, le plus insupportable pour eux, c'est la violation flagrante de l'article 6 du projet de décret de l'Accord du 3 avril stipulant les conditions pour la désignation du Premier ministre de la Transition. Certes, le Conseiller Frinel Joseph avait bien pris soin de souligner, suite à la note qui a été transmise au CE annonçant la désignation de Fritz Bélizaire comme Premier ministre, que « *L'Accord engage uniquement la majorité qui a fait la désignation* », il n'empêche que les trois autres Conseillers avaient du mal à avaler la pilule et que la fronde ne tarderait pas à se soulever contre cette initiative qui, selon un candidat, n'avait aucune chance de se concrétiser.

En effet, si on relit ce fameux article 6, on verra que les concepteurs du document ont été clairs sur ce point et l'on constatera que ce groupe majoritaire avait sciemment foulé aux pieds ledit accord approuvé par l'ensemble des partis prenantes. *« Le/la Premier (ère) ministre est nommé (e) par le Conseil Présidentiel de Transition en consultation avec les signataires du présent Accord et d'autres structures politiques et de la Société civile intéressées à adhérer audit Accord sur la base d'une liste d'un (1) nom soumis par chacun des secteurs, ne dépassant pas un total de 15 candidatures, conformément aux mécanismes et critères établis dans le document portant « Organisation et Fonctionnement du Conseil Présidentiel de la Transition » faisant partie intégrante de l'Accord (Art. 6 de l'Accord du 3 avril 2024). Le Conseiller Leslie Voltaire et son parti Fanmi Lavalas ont été les premiers à monter au créneau contre le choix quasi-unilatéral du groupe majoritaire de choisir un Premier ministre tout en le mettant en garde sur son attitude et sa manière de faire »*.

Pour Voltaire, le Représentant de Fanmi Lavalas, « Ce qui s'est passé ce mardi 30 avril 2024 avec le choix du Président du Conseil et du Premier ministre est un coup de théâtre. Il n'y a pas eu de consensus ni sur le choix d'Edgard Leblanc Fils comme Président du Conseil ni sur Fritz Bélizaire comme Premier ministre. Si ce bloc dit majoritaire avait fait choix uniquement de Edgard Leblanc Fils, même s'il ne fait pas consensus au Conseil, cela aurait été acceptable. Mais le choix de Fritz Bélizaire viole l'Accord du 3 avril sur le choix du Premier ministre de la Transition ». avait expliqué le Représentant de Fanmi Lavalas à Le Nouvelliste ce 30 avril 2024. Par ailleurs, le parti de l'ancien Président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, a dénoncé, dans une longue



Le Conseiller Frinel Joseph

note de presse datant du 1 er mai 2024, le comportement de ceux qui, selon les responsables du mouvement, avec leurs pratiques anti-démocratiques et pour des intérêts personnels, sapent les fondements mêmes de la société haïtienne. *« L'organisation Fanmi Lavalas déplore une série de manœuvres politiques sournoises visant à perpétuer la tradition de corruption et de négligence qui a maintenu le pays dans les chaînes de la misère.*

Malheureusement, la mascarade qui a eu lieu le 30 avril 2024 au Conseil Présidentiel est une conspiration visant à garantir le pouvoir au PHTK et à leurs alliés pendant la période de Transition et ainsi perpétuer la tradition de corruption. Une vraie transition de rupture qui veut remettre le pays sur les rails doit reposer sur le principe du respect de l'Accord politique du 3 avril 2024. Fanmi Lavalas reste attaché aux revendications du peuple pour un nouveau modèle de gouvernance, que nous devons préparer ensemble dans une véritable transition de rupture avec la corruption, la violence, l'insécurité et l'exclusion. Une vraie transition de rupture qui exclurait des bandits légaux qui ont ruiné le pays en pillant les ressources de l'État, pourrait redonner au peuple haïtien une lueur d'espoir. Mais les intérêts personnels et les pratiques anti-démocratiques veulent anéantir tous les efforts déployés pour mettre le pays sur la bonne voie, sur la voie du changement. Voilà pourquoi Fanmi Lavalas rejette de toutes ses forces le scandale de trahison survenu le 30 avril 2024 » écrivaient les dirigeants de Fanmi Lavalas. D'ailleurs, ce choix allait ultérieurement plomber définitivement Fritz Bélizaire pour le poste de Premier ministre au moment du processus de désignation par le CPT.

Le malaise était si fort après ce passage en force que la Communauté internationale, si prompte à saluer ou féliciter tout ce que font les acteurs politiques en Haïti depuis la chute d'Ariel Henry, avait gardé un silence qui expliquait automatiquement son désaccord sur le procédé. Ce mardi 30 avril, seule l'Organisation des États Américains (OEA), à travers son Secrétaire général, avait réagi par un message publié sur son compte X. D'ailleurs, son Tweet a été plus qu'un avertissement aux acteurs tout en félicitant le nouveau Président du CPT, Edgard Leblanc Fils. « *Nous félicitons la nomination aujourd'hui du Président du Conseil Présidentiel, une étape cruciale dans la mise en œuvre de l'accord politique national D'Haïti. La nomination transparente et conforme d'un Premier ministre, ainsi que la formation rapide d'un nouveau gouvernement, sont essentielles à la stabilité du pays. Il est essentiel de maintenir la dynamique, de soutenir le déploiement de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité (MMSS) par le Conseil de sécurité des Nations-Unies et d'ouvrir une voie crédible vers le renouveau démocratique d'Haïti »* avait écrit Luis Almagro. En vérité, ce Tweet était l'ouverture officielle des contestations envers Fritz Bélizaire de la part de la majorité de la classe politique sauf de ceux qui l'avaient désigné. **(A suivre)**

C.C

Pont Sondé: Is There a Political Struggle Behind This "Gang Massacre" ?



Members of the Gran Grif armed group in the Artibonite Valley.

by Henriot Dorcent and Kim Ives

In February 2004, the U.S. government's campaign to overthrow President Jean-Bertrand Aristide's elected government was in full swing.

One of the key battlegrounds was the port town of St. Marc, about 55 miles northwest of Port-au-Prince. The town, through which the main highway to Haiti's north (Route 1) passes, was home to two armed groups: *Bale Wouze* (Sweep with Water) and *Ramicos* (St. Marc's Assembly of Principled Militants). The former group supported Aristide's government, the latter bitterly opposed it.

On Jan. 1, 2004, vans and buses of celebrants, activists, and journalists who defied Washington's worldwide boycott of Haiti's bicentennial festivities (South Africa's President Thabo Mbeki was the only head of state to attend) boarded many buses to travel to Gonaïves. There, Aristide was to make a speech where founding father Jean-Jacques Dessalines had declared Haiti's independence on the first day of 1804. But the vehicle caravan was turned back by gunfire, in large part coming from *Ramicos* militants in and around St. Marc.

Ramicos skirmished with *Bale Wouze* and Aristide government forces repeatedly in the following weeks. As U.S.-supported armed rebels began to make advances across Haiti's north and take over Gonaïves, the fighting between *Bale Wouze* and *Ramicos* intensified, culminating in a very bloody series of battles beginning on Feb. 11, 2004.

Washington and pro-coup political and human rights groups dubbed the ensuing violence, in which dozens were killed over many days, the "La Scierie Massacre," blaming it all on *Bale Wouze*. However, honest and disinterested human rights investigators eventually rejected the claims of a massacre, recognizing the events for what they were: a fierce and bloody political struggle between two armed groups.

Two decades later, Haiti again finds itself at a decisive political crossroads, and politically opposed armed groups are battling each other. Once again, the violence is being blamed on one side and called a "massacre."

Witness the following *Reuters* headline from last week: "Haitian gang slaughters at least 70 people as thousands flee." Or that of the *New York Times*: "As a Massacre Unfolded, a Frantic Call: 'Send for Help'".

In the Artibonite Valley, which begins about six miles north of St. Marc, two armed groups have been facing off. They are *Gran Grif* (Big Claws) and *Kowalisyon* (The Coalition).

Gran Grif is loosely affiliated with the *Viv Ansanm* (Live Together) coalition of armed groups, led by former cop Jimmy "Barbecue" Cherizier, which drove former Haitian Prime Minister Ariel Henry from power on Feb. 29, 2024. *Kowalisyon* works in concert with the Haitian National Police (PNH) and the government of de facto Prime Minister Garry Conille, which Washington installed via an equally unelected Transitional Presidential Council (CPT) after Henry's ouster.



Luckson Elan, current leader of the Gran Grif armed group in the Artibonite.

Both armed groups were initially founded by Prophane Victor, who served as a deputy for the Artibonite Valley from 2016 to 2020 for the Bouclier Party, a close ally of the then ruling Haitian Bald-Headed Party (PHTK), which is now an integral part of Washington's new puppet government.

Some years ago, Prophane lost control of *Gran Grif* and then helped form, fund, and arm *Kowalisyon* to fight and destroy it. The PNH and *Kowalisyon* killed *Gran Grif*'s original leader Odma Louissaint in January 2021, but Luckson Elan soon replaced him.

Gran Grif used to fund its activities through kidnapping and other crimes. But since February, purportedly to comply with Cherizier's calls for *Viv Ansanm* allies to put an end to any criminal activity, *Gran Grif* apparently stopped kidnapping to only rely on taxing vehicular traffic at Kafou Paye on Route 1in the Artibonite Valley. (Many Haitians deeply resent and fear the levies armed groups impose on roads.)

However, *Kowalisyon*, with PNH backing, began diverting traffic in Pont Sondé, the southern entrance to the Artibonite. They thereby cut off the tolls that *Gran Grif* had been collecting in Kafou Paye.

Meanwhile, Luckson and Cherizier argue that *Kowalisyon*, with PNH help, has seized, beaten, tortured, killed, or disappeared many people – including women and children – who were from *Gran Grif* 's stronghold in Savien when they passed through Pont Sondé on their way south.

Recently, on a livestream followed by tens of thousands that Cherizier holds almost daily on TikTok, Luckson pleaded with *Kowalisyon* to make peace and bury the hatchet, to stop targeting his people and diverting traffic in Pont Sondé.

"We don't want to fight with you," Luckson said. "Let us learn to live together."

However, *Kowalisyon* was unmoved by the appeals and even invited a *Gran Grif* attack, confident in the power of the large PNH tanks which back up its soldiers.

As a result, *Gran Grif* launched a surprise attack on Pont Sondé during the pre-dawn hours of Thu., Oct. 3, when the PNH armored vehicles were not deployed.

Some press reports put the death toll at 70, likely drawing from the report of the National Human Rights Defense Network (RNDDH), a National Endowment for Democracy (NED)-funded "human rights" outfit. The *Kowalisyon* armed group, taken off-guard, suffered severe losses, sources told us.

In short, there are two camps now battling for Haiti's future. On one side is Washington, with its CPT, Garry Conille, the PNH, its foreign occupation troops of the Multinational Security Support (MSS) mission, and armed groups like *Kowalisyon*, who act as PNH auxiliaries.



Prophane Victor, a former deputy of the Bouclier Party in the Artibonite, was central to the formation of both Gran Grif and Kowalisyon.

On the other side is Haiti's larger anti-imperialist movement, which opposes all foreign imperialist intervention in Haiti, now joined, ostensibly, by the armed groups of the *Viv Ansanm* alliance.

Many in the anti-imperialist movement remain leery of or even reject the *Viv Ansanm* armed groups, several of which, like *Gran Grif*, were engaged in criminal activities and fierce fighting with Cherizier's G9 anti-crime alliance. Cherizier is attempting to reform his newfound allies with a higher consciousness and ideology, but it remains unclear how successful his efforts have been or will be.

Luckson Elan appears to be no angel. He stands accused of many crimes including nine mass kidnappings (including 157 people), extrajudicial killings, rape, robbery, and the hijacking of trucks.

The *Gran Grif* attack on Pont Sondé is certainly deplorable, given that many innocent people were killed. The *New York Times* reports that 88 people died, claiming that only 10 of them were "gang" member, without specifying which "gang."

Reports say that some 6,300 people fled Pont Sondé after the attack.

It is also deplorable, if Elan's charges are to be believed, that *Kowalisyon* has killed and disappeared many people from the Savien area.

Meanwhile, the mainstream media – Haitian, North American, and European – continue to vilify the *Viv Ansanm* coalition, attributing to it crimes committed by opportunists and imposters posing as *Viv Ansanm* militants. Cherizier recently showed the pictures on his channel of two Haitians operating near the Haitian/Dominican border who alledgedly rob and kidnap Haitians crossing, then blame it on a *Viv Ansanm* armed group.

In his recent broadcasts, Cherizier has called on his audience to embrace four basic principles to stop the violence and bring peace and security to Haiti, which he says is "on the brink of a civil war." They are: reconciliation, forgiveness (pardon), dialogue, and living together.

His recently launched TikTok channel now has 127,100 followers, and most of his daily live discussions have an average of 5,000 people tuned in for hour after hour.

"The biggest cancers eating Haiti are the U.S., France, and Canada," Cherizier said in one of his recent live broadcasts. "They work together with the corrupt oligarchs, politicians, journalists, and human rights groups to maintain the unbearable status quo, where people live in misery. We Haitians must reconcile among ourselves so we can once again take control of our nation, like Dessalines' true children, and make history."

CAMARADE PRÉSIDENT ? CH
AU SRI L



Le nouveau président sri-lankais, Anura Kumara Dissanayake, s'adresse à la nation à Colombo

Par Balasingham Skanthakumar

La victoire d'Anura Kumara Dissanayake (AKD) le 21 septembre en tant que candidat de la coalition de centre-gauche National People's Power (NPP) est extrêmement importante pour des raisons symboliques et de fond. Ses prédécesseurs appartenaient à l'élite sociale et politique qui a mal gouverné le Sri Lanka depuis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1948. Certains sont nés au sein de cette élite, tandis que deux autres (Ranasinghe Premadasa, Maithripala Sirisena) s'y sont frayé un chemin par le biais de la politique avant d'accéder à la présidence. En revanche, la vie politique de Dissanayaka s'est déroulée en tant qu'outsider et critique de cette élite.

Le nouveau président est né d'une famille rurale pauvre originaire des hauts plateaux avides de terres, qui, pour améliorer ses conditions d'existence, a émigré comme beaucoup d'autres dans la zone aride mais irriguée du centre-nord. Son père était un employé modeste d'un ministère et sa mère s'occupait d'une famille nombreuse tout en cultivant du riz sur leur lopin de terre. Il a été le premier de sa famille à faire des études supérieures : il a étudié les sciences physiques dans une université publique.

À la fin des années 1980, à l'université de Kelaniya, il militait au sein du Janatha Vimukthi Peramuna (JVP-Front populaire de libération), alors clandestin - interdit en 1983 par le régime de droite du Parti national unifié (UNP), puis sévèrement réprimé lors de sa deuxième insurrection contre l'État entre 1987 et 1989 - avant de devenir un militant politique à plein temps après la légalisation du parti. Il s'est attelé à le reconstruire, notamment par le biais de la politique électorale. En tant que membre d'une classe exploitée et marginalisée, et en tant que dirigeant d'un parti formellement marxiste-léniniste, son élection à la tête de l'État et du gouvernement dans le système gaulliste sri-lankais a brisé le moule.

Candidat du changement

Il a fait campagne non pas sur une plate-forme socialiste ou anticapitaliste, mais plutôt en lançant un appel au « changement » dans une culture politique dégénérée vieille de plusieurs décennies, que de larges pans de la population, toutes classes, sexes, ethnies et régions confondus, tiennent pour responsable de la catastrophe économique de 2021-2022, qui a culminé avec la faillite souveraine du Sri Lanka lorsqu'il n'a pas assuré le service de sa dette extérieure, qui s'élevait alors à 32 milliards de dollars américains.

Ceux qui ont voté pour lui, et beaucoup de ceux qui ne l'ont pas fait, s'attendent à ce que son gouvernement transforme une culture politique où les politiciens imposent leurs décisions sans égard pour le peuple entre les élections, se récompensent eux-mêmes, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, par des privilèges et des avantages, tirent profit de leur fonction en concluant des accords et en versant des pots-de-vin à d'autres partis , à des entreprises locales et étrangères, et en accédant à des appels d'offres et à des contrats gouvernementaux et internationaux, et jouissent de l'impunité face aux enquêtes, aux poursuites et à l'emprisonnement pour les abus et les crimes qu'ils commettent dans l'exercice de leurs fonctions.



Dira-t-il au FMI et aux créanciers que sa priorité est de défendre le niveau de vie des personnes les plus durement touchées par la crise et les mesures d'austérité ?

Tel était le sentiment du soulèvement populaire de 2022, connu sous le nom de Janatha Aragalaya (lutte du peuple en cinghalais). Bien que ce mouvement ait été de courte durée, il a largement contribué au bond de popularité de la coalition National People's Power, que le JVP a initiée en 2019 pour élargir sa base de classe, jusque-là, la classe ouvrière et la petite bourgeoisie de gauche, à des classes plus conservatrices, ouvrant ainsi la voie vers la présidence.

Comme son parti ne fait pas partie de la classe politique traditionnelle, qu'il n'est donc pas entaché de corruption et qu'il a fait de la lutte contre la corruption son slogan central depuis de nombreuses années, ceux qui souhaitaient ce « changement » ambigu et insaisissable se sont tournés vers lui. Ils ont rejeté à juste titre les candidats des deux principales alliances de droite (autour de l'ancien président Ranil Wickremesinghe et du chef de l'opposition parlementaire Sajith Premadasa).

Bien qu'il n'ait pas obtenu la majorité, le NPP a recueilli la plus grande part des voix, soit plus de 5,6 millions (42 %), et est arrivé en tête dans 15 des 22 circonscriptions électorales, à l'exception de celles où se concentrent les minorités ethniques dans les régions du centre, de l'est et du nord du pays. Sa base électorale est constituée en grande majorité par la nation cinghalaise majoritaire (75 % de la population). Mais cette fois, il a commencé à gagner des partisans parmi les minorités musulmanes et tamoules de l'île, en particulier parmi les jeunes.

Il ne compte que trois membres dans le corps législatif de 225 sièges, ce qui fait de son cabinet ministériel probablement le plus petit du monde. L'une des premières mesures prises par le nouveau président a été la dissolution anticipée du parlement (conformément à la constitution). Les élections générales auront lieu le 14 novembre et la première séance du nouveau parlement se tiendra une semaine plus tard. Le NPP a besoin de 113 sièges pour former un gouvernement. C'est un défi plus difficile à relever que de gagner la présidence.

La question de savoir si le gouvernement du NPP réinitialisera le système politique, comme l'espèrent ses partisans, ou s'il y sera assimilé, comme l'ont fait ses anciens rivaux de l'ancienne gauche, l'ex-trotskiste Lanka Sama Samaja Party (LSSP) et le parti communiste du Sri Lanka, reste ouverte.

La stabilité pour les riches

Le gouvernement de Ranil Wickremesinghe, qu'il a formé en partenariat avec la majorité parlementaire pro-Rajapaksa et les défections de l'opposition, a réussi à stabiliser l'économie et à relancer sa croissance, pour les classes aisées. L'inflation globale est tombée à 0,5 % le mois dernier. Les réserves de change utilisables atteignent 4,6 milliards de dollars. Le taux de change s'est renforcé pour atteindre environ 300 LKR pour un dollar américain. Le produit intérieur brut augmentera de près de 4 % cette année.

Si les pauvres comme les riches ne font plus la queue pour les produits de première nécessité que sont le carburant, la nourriture et les produits pharmaceutiques, les pauvres, contrairement aux riches, n'ont pas les moyens de les payer. Il n'y a pas de coupures d'électricité après que les tarifs ont été augmentés de 140 %, mais l'année dernière, un million de ménages ont été déconnectés du réseau parce qu'ils n'arrivaient pas à honorer leurs factures. Les prix des denrées alimentaires ont été multipliés par trois en moyenne, à la suite de la dernière invasion de l'Ukraine par la Russie et de la chute libre de la roupie lors du désastre économique de 2022, augmentant l'insécurité alimentaire à 24 % de tous les ménages. Un ménage sur quatre se trouve en dessous du seuil de pauvreté officiel.

En mars 2023, le Sri Lanka a conclu son 17e accord de prêt avec le Fonds monétaire international depuis 1965. La facilité de crédit étendue de 2,9 milliards de dollars US sur quatre ans est décaissée en tranches semestrielles qui sont conditionnées à la réalisation d'objectifs de progrès en matière de réforme structurelle de l'économie.





Le soulèvement populaire de 2022, connu sous le nom de Janatha Aragalaya (lutte du peuple en cinghalais).

Les objectifs à atteindre sont les suivants

Un excédent budgétaire primaire (c'est-à-dire un excédent des recettes publiques sur les dépenses) de 2,3 % du produit intérieur brut d'ici à 2025 ; Réduire le besoin d'emprunt du gouvernement (besoins bruts de financement) à 13 % du produit intérieur brut entre 2027 et 2032 ; Réduire le ratio de la dette publique par rapport au produit intérieur brut à 95 % d'ici 2032.

En supposant que ces objectifs soient atteints - avec tous les coûts sociaux et politiques associés à la réduction des dépenses de l'État et au refus de stimuler la croissance de l'emploi et des revenus - l'encours total de la dette du Sri Lanka serait plus important en 2027 qu'il ne l'était en 2023 ; et le service de la dette extérieure engloutirait 30 % des recettes publiques en 2027, selon un ancien fonctionnaire du Trésor américain, ce qui rendrait plus probable, selon lui, l'inévitabilité d'un nouveau défaut de paiement de la dette souveraine.

Les réformes structurelles préconisées par le programme du FMI et soutenues avec enthousiasme par les acteurs politiques, administratifs et de la société civile visent à augmenter la fiscalité indirecte, qui est régressive puisque les pauvres paient de manière disproportionnée plus que les riches ; augmenter les taux d'intérêt bancaires, rendant l'emprunt plus coûteux, ce qui pénalise les micro et petites entreprises ; restructurer la dette intérieure, dont les fonds de retraite du secteur public étaient les principaux investisseurs, ce qui a entraîné une réduction drastique de la valeur finale des prestations ; réduire les effectifs du secteur public pour diminuer la masse salariale de l'État, ce qui érode encore plus les services publics et crée des opportunités de marché pour les prestataires du secteur privé ; supprimer les subventions sur les biens publics tels que le carburant pour le transport, la cuisine et l'électricité en laissant libre cours aux prix du marché ; démanteler le système de sécurité sociale au profit de « filets de sécurité sociale » qui « ciblent » des groupes spécifiques en fonction de leurs revenus et de leur patrimoine ; précariser le marché du travail

HANGEMENT ET CONTINUITÉ
LANKA !

par une déréglementation du code du travail ; consolider les terres agricoles en grandes exploitations pour les cultures commerciales (d'exportation) en délivrant des titres fonciers aux petits exploitants qui pratiquent actuellement la culture vivrière ; et geler les projets de dépenses en capital du gouvernement, avec des implications pour l'infrastructure publique, la fourniture de services publics, l'industrie de la construction et l'emploi.

Accord avec le FMI et orientation économique

Le JVP, qui est la principale composante de la coalition du National People's Power, est né de la radicalisation de la jeunesse des années 1960 en tant que parti socialiste révolutionnaire d'obédience guévariste et maoïste. Il est donc historiquement associé à une politique anti-impérialiste, hostile aux institutions de Bretton Woods telles que le FMI et la Banque mondiale.

Depuis que le JVP est entré dans la politique parlementaire à partir de 1994 - dans le contexte géopolitique de l'effondrement du bloc « socialiste » en Europe, précédé par la crise du socialisme en tant qu'alternative crédible au capitalisme, et le contre-modèle des réformes de marché de la Chine avec son intégration dans le capitalisme mondial et l'encouragement du capital privé - le parti a évolué vers l'acceptation d'une économie mixte, avec un rôle prépondérant de l'État dans l'économie. Récemment, il a cité le Viêt Nam comme l'exemple de réussite qu'il souhaite reproduire.

Bien que le JVP-NPP ne soutienne pas le néolibéralisme, il ne prône pas non plus un anti-néolibéralisme cohérent si l'on se réfère à sa campagne électorale de 2024, à son manifeste et à ses documents d'orientation. Plus important encore, le NPP - et le nouveau président l'a réaffirmé dans son premier discours au pays - s'est engagé à ne pas quitter le programme en cours du Fonds monétaire international. Il a déjà déclaré que l'accord était un fait accompli et qu'il constituait désormais une condition préalable aux négociations sur la restructuration de la dette avec les créanciers officiels et privés, ce qui laisse entendre qu'il a les mains liées et que l'opinion publique s'attend à ce que les deux accords soient menés à bien de manière satisfaisante.

Néanmoins, le NPP déclare qu'il réexaminera l'évaluation de la viabilité de la dette réalisée par le FMI, qui fournit la justification technique de ses conditionnalités politiques, y compris les mesures d'austérité draconiennes. Le nouveau gouvernement propose des changements dans le cadre actuel : réduction de l'imposition des pauvres et de la classe moyenne inférieure, maintien de certaines entreprises d'État (un secteur dans lequel le JVP a une présence syndicale importante) dans le giron public, tout en laissant la porte ouverte à la vente d'entreprises non stratégiques, et renforcement de la « consolidation fiscale » par la rationalisation des dépenses publiques et l'augmentation des recettes d'exportation tout en réduisant les dépenses d'importation grâce à l'intensification de la production intérieure, ce qui permettra d'augmenter les réserves extérieures du Sri Lanka.

De manière significative, il a également déclaré qu'il mènerait un « audit médico-légal » de la dette extérieure, ce qui suggère qu'il reconnaît qu'au moins une partie de celle-ci est odieuse et illégitime, et que les citoyens et les générations futures ne devraient pas en être accablés.

Il a insisté à plusieurs reprises sur sa fidélité à l'accord avec le FMI et au processus de restructuration de la dette en cours. Il s'agit en partie d'apaiser les craintes des responsables politiques et de larges pans de l'opinion publique, qui redoutent que la rupture de l'accord avec le FMI ne perturbe les négociations avec les créanciers extérieurs et n'entraîne une spirale d'instabilité économique. Il s'agit également de signaler que le parti souhaite être perçu, à l'intérieur et à l'extérieur du Sri Lanka, comme « responsable » plutôt que radical, et comme pragmatique plutôt que dogmatique.

Le NPP est également favorable au libre-échange, aux investissements étrangers et aux exportations. Il n'inversera pas l'expansion des services privés de santé et d'éducation, mais promet plutôt de les réglementer dans l'intérêt des utilisateurs. Il équilibre les principes néolibéraux classiques, avec des références à l'expansion de la production nationale (c'est-à-dire à la substitution des importations sans la nommer), à l'opposition à la privatisation des entreprises publiques et à l'élargissement des programmes sociaux et des allocations budgétaires pour les groupes vulnérables (personnes âgées, retraités, jeunes mères et femmes avec des enfants en bas âge, personnes handicapées et atteintes de maladies chroniques, etc.)

Il a également pris soin d'éviter toute référence au budget militaire pléthorique qui consomme 7 % du budget national, soit presque autant que la santé et l'éducation réunies. Ce scandale est politiquement inviolable en raison de l'idéologie de la sécurité nationale encouragée par l'État nationaliste cinghalais pendant près de trois décennies de guerre entre 1983 et 2009. Les références du NPP à la redistribution des richesses et des revenus sont discrètes, pour ne pas gêner les classes dont l'approbation lui importe tant.

Ce que l'on ne sait pas encore, c'est si la position du nouveau gouvernement s'effondrera lorsque le FMI insistera, comme il l'a toujours fait, sur le fait que son évaluation de la viabilité de la dette est méthodologiquement irréprochable et que son programme a été conçu de manière si parfaite qu'il ne peut être amélioré.

Comment le nouveau gouvernement va-t-il créer la marge de manœuvre budgétaire pour le niveau d'investissement public nécessaire à ses objectifs de dépenses, dans le carcan de l'accord avec le FMI ? Rouvrira-t-il les négociations récemment conclues (mais non scellées) avec les créanciers bilatéraux et commerciaux, afin d'obtenir une décote plus importante sur l'encours de la dette et, globalement, un meilleur accord que celui conclu à la hâte par le régime précédent pour contraindre le nouveau gouvernement ?

Dira-t-il au FMI et aux créanciers que sa priorité est de défendre le niveau de vie des personnes les plus durement touchées par la crise et les mesures d'austérité, et de faire croître l'économie d'une manière qui profite à la majorité ; au-delà des objectifs du FMI en matière d'excédent budgétaire primaire et de ratio de la dette au PIB, et du remboursement de la dette bilatérale et commerciale qui doit reprendre après 2027 ?

Questions relatives aux minorités

Les tensions ethniques se sont atténuées depuis le soulèvement populaire de 2022, au cours duquel des efforts conscients ont été déployés pour présenter une identité collective du « peuple » contre une « élite » décadente et son « système » qui sème la division sur la base de l'appartenance ethnique et de la foi. La campagne électorale de 2024 a été observée comme étant non seulement la plus pacifique, mais aussi celle où les tensions ethniques et religieuses (qui demeurent bien sûr) n'ont pas été attisées par les principaux candidats.

Le NPP n'est pas raciste et compte (même si ce n'est pas en grand nombre) des minorités ethniques - Tamouls originaires du nord-est, Tamouls des collines, musulmans (une identité ethno-religieuse au Sri Lanka) - parmi ses membres et ses dirigeants.

Alors que le manifeste du NPP identifie certaines des préoccupations urgentes des Tamouls du Nord et de l'Est touchés par le conflit, telles que l'abolition de la législation antiterroriste et la libération des prisonniers politiques, la vérité et la justice pour les familles des disparus, l'acquisition de terres par l'État, le manifeste du NPP ne contient pas d'informations sur la situation des Tamouls au Sri Lanka, l'accès des tamoulophones aux services publics par la mise en œuvre effective de la loi sur les langues officielles ; la réactivation du système des conseils provinciaux pour une plus grande autonomie ; les préoccupations socio-économiques des Tamouls des collines (travailleurs des plantations et leurs descendants) en matière de logement, de terre, de santé et d'éducation ; de nombreux engagements sont vagues et ne sont pas assortis d'échéances.

Le JVP-NPP a courtisé les militaires à la retraite et le clergé bouddhiste et en a fait ses partisans. Ces deux groupes sont implacablement opposés aux enquêtes et à la responsabilisation des forces de sécurité de l'État pour les crimes de guerre, ainsi qu'à la reconstitution de l'État unitaire dans le sens du fédéralisme. Lors des réunions préélectorales, le nouveau président a insisté sur le fait que le statut prioritaire accordé au bouddhisme dans la constitution actuelle (proche du statut de jure de religion d'État) est sacro-saint, tout en rassurant les chrétiens, les hindous et les musulmans sur le fait que leur droit à la liberté de culte sera protégé par l'État.

Le nouveau président promet une nouvelle constitution démocratique qui abolira l'institution autoritaire de la présidence et déléguera davantage de pouvoirs aux régions, y compris aux zones habitées par des minorités nationales. Toutefois, à moins qu'il n'obtienne une majorité parlementaire lors des élections générales qui se tiendront dans quelques semaines, et/ou qu'il ne trouve des alliés dans d'autres partis politiques, il ne dispose pas des effectifs nécessaires pour agir de manière décisive dans ces domaines.

Son parti-alliance et lui-même sont parfaitement conscients que leur principale base électorale est imprégnée de suprémacisme cinghalais depuis la décolonisation. Cette base est au mieux indifférente, au pire hostile, à l'élaboration d'une constitution qui serait perçue comme accordant plus de droits et une plus grande part du pouvoir d'État aux minorités nationales.

Le soulèvement populaire de 2022 se répercute sur le résultat de l'élection présidentielle de 2024. Les perspectives de changement progressif au Sri Lanka dépendent de la dynamique politique et sociale des prochains mois, en particulier du réveil des luttes et des organisations de travailleurs.

Traduit par Christine Pagnoulle
CADTM 3 octobre 2024

Le néocolonialisme en Amérique latine : redémarrage



La déforestation des forêts tropicales est un écocide (© Pusaka)

Par Martin Agüero

Les dirigeants et les élites commerciales des États-Unis et de l'Europe poursuivent leur politique néocoloniale envers les États d'Amérique latine, dissimulant leurs aspirations invasives derrière des discours sur les valeurs universelles et un agenda vert. Les économies occidentales cherchent à maintenir l'ordre mondial actuel, qui permet aux pays développés d'exploiter les ressources des États latino-américains.

Les ombres du passé

Le colonialisme est sans aucun doute l'un des phénomènes les plus horribles et répugnants de l'histoire. Tout le monde s'accorde sur ce point, sans exception, et vous aurez du mal à trouver des politiciens responsables et influents dans le monde qui justifient les pratiques néocoloniales. À l'exception, bien sûr, des radicaux d'extrême droite, qu'on peut à peine qualifier d'êtres humains.

Cependant, les tentatives pour forcer les oligarchies commerciales d'Europe et des États-Unis à changer leur attitude envers les affaires en Amérique latine se sont presque toujours soldées par de graves problèmes pour les gouvernements nationaux latino-américains. Les pays occidentaux s'accrochent à la possibilité de prendre les ressources dont ils ont besoin à tout prix et n'ont pas l'intention de tenir compte des intérêts d'aucun autre pays.

Bien sûr, cela est maintenant présenté différemment, comme une façon de prendre soin de l'environnement, de promouvoir une coopération économique mutuellement bénéfique et de développer des régions éloignées et défavorisées. Mais ne nous leurrons pas, ce ne sont que des lunettes de soleil derrière lesquelles se cachent les mêmes yeux cyniques d'un propriétaire gringo impitoyable. Et lui, comme avant, est prêt à regarder l'Amérique latine à travers le viseur, si ses intérêts l'exigent.

L'aide obsessionnelle

L'un des exemples les plus frappants de ces dernières années est la lutte incessante du Brésil pour préserver sa souveraineté et le contrôle total de l'Amazonie. Les États-Unis et les principaux États européens ont suivi une ligne d'"internationalisation" des problèmes liés à l'exploitation des ressources de l'Amazonie légale brésilienne, qui couvre le territoire de neuf États, et à la préservation de son écologie.

Dans le même temps, le gouvernement brésilien est constamment confronté à des pressions de différents degrés d'intensité, exercées par le biais de publications dans les médias, d'appels à la direction du pays au nom de politiciens étrangers, d'ONG et de personnalités des médias, d'organisations internationales.

Cependant, peu de gens se rendent compte aujourd'hui que leur rhétorique utilise des références à des déclarations néocoloniales publiques de politiciens européens et américains éminents : « Contrairement à ce que pensent les Brésiliens, l'Amazonie ne leur appartient pas, mais à nous tous" (Sénateur et ancien vice-président des États-Unis, A. Gore, 1989).

« Le Brésil doit accepter sa souveraineté relative sur l'Amazonie" (François Mitterrand, ancien président de la France, 1989).

« Les pays en développement ayant d'importantes dettes extérieures doivent les rembourser en vendant leurs terres et leurs ressources naturelles. Qu'ils vendent leurs forêts tropicales" (ancien président des États-Unis, G.W. Bush, 2000).

C'est clair et net. Sans aucun doute, les "nouveaux conquistadors" sont prêts à fournir une aide financière pour le développement des régions, la protection de l'environnement et la promotion de niveaux de vie élevés pour la population locale. Ils sont même prêts à fermer les yeux sur l'utilisation de ces fonds. Quand cela leur convient…

Brésil

Par exemple, la société norvégienne de production d'aluminium Hydro, qui possède la mine de bauxite et l'usine d'argile Alunorte dans l'État de Para au Brésil, a déjà provoqué une grave catastrophe écologique. Suite aux inondations de 2018, les déchets industriels de l'entreprise sont entrés dans les systèmes d'approvisionnement en eau, entraînant la contamination de l'eau potable par de la boue rouge.

En raison de l'extrême pauvreté de la région, la majorité des personnes touchées n'ont pas pu déménager et ont été contraintes de consommer de l'eau et des aliments inadéquats, ce qui a eu un impact négatif sur leur santé. Environ 40 000 personnes, représentant 11 000 familles, ont intenté une action en justice devant le tribunal de La Haye contre cette entreprise norvégienne qui n'a pas reconnu sa culpabilité

De plus, Hydro endommage systématiquement l'environnement brésilien, coupant 500 hectares de forêt tropicale chaque année et émettant plus de 5,7 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère. Cela correspond à 10 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre en Norvège.

En même temps, les contributions volontaires d'Oslo au Fonds pour le développement durable de l'Amazonie, qui ont repris fin 2023, ne peuvent pas couvrir tous les dommages causés à l'environnement.

Argentine

L'autre groupe d'État norvégien, Equinor, ainsi que la britannique Shell et l'argentine YPF, ont conclu un accord pour extraire des hydrocarbures sur le plateau continental argentin, près de la ville touristique de Mar del Plata, un important port de pêche et centre touristique.

Malgré les grandes manifestations mensuelles des résidents locaux et la pétition signée par plus de 200 000 Argentins exigeant l'arrêt du projet, le consortium a commencé la collecte de données sismiques du fond marin et a entamé des travaux d'exploration géologique au premier semestre 2024.

Cette activité représente une menace directe pour la faune marine, en premier lieu pour les baleines, qui utilisent cet espace marin pour se nourrir et se reproduire. La gravité de la situation est aggravée par le fait qu'actuellement, l'Argentine n'a pas de lois régissant la responsabilité des entreprises en cas de déversements de pétrole ni l'infrastructure nécessaire pour éliminer les conséquences potentielles.

Chili

L'activité de l'autre société norvégienne, Statkraft, dans le sud du Chili, est également une démonstration de l'approche néocoloniale. La société a l'intention d'achever la construction de la centrale hydroélectrique de Los Lagos, sur la rivière Pilmaiquén - sacrée pour les populations indigènes locales - avant la fin de 2025.

Pendant les travaux, Statkraft a violé le droit international en bloquant la rivière sans consultation préalable de la population locale, comme l'exige la Convention sur les peuples indigènes et tribaux de 1989. Ce document avait été ratifié par les gouvernements de la Norvège et du Chili avant le lancement du projet Los Lagos.

La mise en service de la centrale hydroélectrique norvégienne causera de graves dommages à la biodiversité de la région, provoquera une détérioration importante des conditions de vie de centaines de communautés indigènes et, finalement, conduira à la perte de leur patrimoine culturel. En même temps, les manifestations pacifiques des protestataires ont été réprimées de manière cruelle et très dure par la police et la sécurité privée.

Ce n'est qu'une petite partie des plaintes contre les entreprises norvégiennes, et pas toutes. Cependant, il y a des entreprises d'autres pays d'Europe, des États-Unis et du Canada qui se comportent de manière tout aussi révoltante et peu formelle. Pour se rendre compte de leur irresponsabilité, il suffit de voir les protestations de la population locale dans les provinces montagneuses du Pérou, du Chili et de l'Équateur contre leurs activités. C'est une statistique très alarmante.

Standards verts pour les vols futurs

Actuellement, les pays occidentaux cherchent à maintenir leur domination mondiale en créant de nouveaux avantages compétitifs artificiels par la promotion de normes vertes. Par exemple, l'UE, les États-Unis et leurs alliés ont réussi à faire inclure dans la Déclaration finale de la 28e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), tenue en décembre de cette année, une disposition sur le démantèlement des combustibles fossiles "sales" dans le monde, sans capture et stockage du carbone (CSC).

L'UE promeut activement la création du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, qui est considéré comme une mesure obligatoire dans tout l'espace de la zone économique européenne. Ce mécanisme, qui constitue une mesure protectionniste claire, a été développé par l'Union européenne avec la permissivité totale de l'OMC.

Maintenant, en introduisant une autre barrière commerciale visant à protéger la compétitivité des produits "écologiques" des producteurs nationaux, Bruxelles cherche également à contenir les concurrents d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. De plus, elle veut jeter les bases de la création d'un système de prix de marché pour les émissions de CO2 qui encouragerait les pays moins développés à céder à nouveau leurs ressources à bas prix en échange des technologies "écologiques" occidentales.

L'Amérique latine avance

L'approche prédatrice des États-Unis et de leurs alliés a franchi toutes les frontières pendant la période de la pandémie de coronavirus. À ce moment-là, ces pays se sont éloignés des pays moins développés dans la distribution des vaccins contre le coronavirus, ce qui a en fait provoqué un "génocide vaccinal".

De nombreuses personnes en Amérique latine ont été abandonnées et ont dû survivre par leurs propres moyens et chercher où et comment se faire vacciner. Cela a creusé le fossé entre l'Amérique latine et l'Occident.

De plus en plus de pays du continent ne considèrent pas l'ordre mondial actuel comme juste ni comme répondant à leur désir de développement économique. Pour cette raison, ils se tournent de plus en plus vers le bloc BRICS, dont l'attrait ne cesse de croître.

Certes, la Maison Blanche ne serait pas la Maison Blanche si elle ne faisait pas une apparence hypocrite pour tromper les gouvernements latino-américains et dissimuler ses intérêts néocoloniaux. Washington reconnaît périodiquement et publiquement le bien-fondé des critiques sur les disproportions actuelles dans les relations économiques mondiales. Dans les négociations, les Américains promettent régulièrement d'utiliser les outils du G-7 pour aider les économies vulnérables. Ils utilisent leurs près de quarante pour cent des voix au FMI et à la Banque mondiale pour alléger nominalement le fardeau de la dette des pays d'Amérique latine. Cependant, tout cela ressemble plus à du chantage qu'à une coopération mutuellement bénéfique.

Les États-Unis et leurs alliés européens doivent reconnaître qu'au XXIe siècle, il n'y a plus de place pour l'approche néocoloniale, l'intimidation et la pression. Si les États-Unis et leurs alliés veulent maintenir une relation durable à long terme avec les pays latino-américains, ils devront apprendre à gagner leur soutien en répondant aux besoins réels de ces pays en matière de développement durable et en accordant plus d'attention à leurs préoccupations. Sinon, les pays du continent se tourneront vers les BRICS.

Quoi qu'il en soit, l'Amérique latine avance, avec ou sans les États-Unis.

Rebelion 14 Septembre 2024
Traduction Bernard Tornare
17 Septembre 2024

Notre Mexique ! Notre Amérique !



Andrés Manuel López Obrador et la présidente Claudia Sheinbaum

Par Enrique Ubieta Gómez

Les idéologues de l'impérialisme décrivent le marché comme s'il était la nature elle-même : à une action, par la loi, une réaction. Ce qui est curieux, c'est que la réaction se produit toujours en faveur de leurs intérêts : elle est utilisée comme un instrument de punition politique contre les gouvernements qui ne se subordonnent pas au capital transnational. Dans le discours contre-révolutionnaire, par exemple, le blocus de Cuba n'apparaît pas comme un acte immoral de nature politique, mais comme une réaction naturelle du marché. Cependant, le blocus contredit, de par son essence réglementaire, le libre marché ; il s'agit d'une décision politique qui interfère avec ses mécanismes « naturels ». Lorsque, dans n'importe quel pays de la région, prend le pouvoir un gouvernement démocratiquement élu – dans les termes de la plus pure démocratie libérale – qui affirme son indépendance, les politiciens de l'impérialisme encouragent les investisseurs : *« La présidente élue du Mexique, Claudia Sheinbaum, a envoyé des messages inquiétants quelques jours avant son entrée en fonction - écrit Andrés Oppenheimer, aspirant porte-parole impérial pour l'Amérique latine, dans El Nuevo Herald - : il a effrayé les investisseurs en soutenant une réforme judiciaire controversée, a soutenu un conflit inutile avec l'Espagne et a invité les dictateurs de Cuba et du Venezuela lors de son investiture le 1er octobre. »* Soyons honnêtes, la peur ne vient pas des investisseurs, qui ne sont en aucun cas concernés par ces décisions souveraines, mais des hommes politiques qui prévoient une rébellion dans la « chaîne de commandement » impériale.

Parce que cette menace, formulée à l'adresse de tous les gouvernements progressistes, puis exécutée par des mesures politiques à caractère économique, repose sur une croyance pseudo-scientifique cultivée : la loi du plus fort. Si vous êtes le plus fort, vous avez le droit de conquérir, de piller, d'imposer des sanctions. Il est vrai que dans l'histoire de l'humanité, les civilisations temporairement plus fortes (en aucun cas supérieures) ont conquis les plus faibles. Et ces nations inculquent à leurs citoyens une fausse fierté de ce passé colonialiste qu'elles cherchent à perpétuer. Telle est l'histoire de l'Europe, et c'est celle du capitalisme qui, à ses débuts, a lié tous les continents dans des relations de dépendance. Mais les temps historiques sont différents.

Dans Notre Amérique, des insurrections éclatent, des volcans qui semblaient endormis explosent. Lorsque l'impérialisme en étouffe momentanément un – à coup de sanctions, de blocus économiques et politiques, de coups d'État judiciaires ou militaires, de fraudes, de campagnes médiatiques et, si nécessaire, d'assassinats et d'interventions militaires ou mercenaires directes – deux autres explosent. C'est une erreur, une fausse nouvelle, cette invention selon laquelle une période de gauche est nécessairement suivie d'une période de droite. C'est une guerre de positions, de plus en plus sanglante, dans laquelle l'impérialisme utilise toutes ses ressources. Les victoires de la droite sont soutenues par la violence ou la tromperie. Le jour viendra où aucune puissance, aussi forte soit-elle, ne pourra revendiquer le droit d'imposer sa convenance dans les relations internationales. Il n'existe pas de mandat divin, pas de jurisprudence humaine, ni de lois commerciales fallacieuses qui garantissent la domination d'une nation ou d'un groupe de nations sur les autres.

Que demain, depuis le XXe siècle, affronte avec succès le passé-présent des relations internationales. Et il est bon que les politiciens de la conquête, du pillage et de l'imposition aient peur, quand un pays comme le Mexique, si loin de Dieu et si proche de l'impérialisme, exige que les colonisateurs espagnols reconnaissent leur comportement prédateur et génocidaire devant les cultures indigènes, ou recomposez le système judiciaire de votre pays, pour éviter qu'il ne soit un instrument entre les mains de l'oligarchie capitulaire, ou invitez les dirigeants les plus détestés par l'impérialisme (parce qu'ils sont les plus libres) à votre protestation. Le Mexique revient, même s'il n'est jamais parti, mais il est resté kidnappé par cette oligarchie qui ne reconnaissait la patrie que dans la musique et les costumes traditionnels, dans les piments et la tequila, mais jamais dans le peuple. Le Mexique d'Hidalgo et Morelos, de Juárez, Maderos, Pancho Villa et Zapata, de Lázaro Cárdenas et Andrés Manuel López Obrador revient ; le Mexique qui a donné asile, compréhension et soutien à José Martí, Julio Antonio Mella et Fidel Castro, celui qui a accueilli les exilés de la République espagnole et ceux persécutés par les dictatures du Cône Sud.

C'est le Mexique qui m'a accueilli avec amour en 1989 – une année difficile pour la gauche internationale – parce que j'étais un boursier cubain de Cuba, c'est-à-dire de la Révolution ; le Mexique où, après avoir donné une conférence, le lendemain, j'ai trouvé écrit sur l'un des murs de la Faculté de Philosophie de l'UNAM : *« Cuba, je t'aime »*. À cette époque-là, dans une petite ville – dont je veux le nom, mais je ne me souviens plus – du Mexique profond, dans une maison précaire mais digne, un paysan m'a posé la question la plus étrange et la plus belle dont je me souvienne de ma vie : « Est-ce vrai ? » que Fidel a existé ? Le Mexique a toujours été là, il battait indomptablement chez son peuple, qui prend désormais la forme d'une femme, d'une guerrière. Le Mexique insurgé que craint l'impérialisme part du Chiapas, passe par le Zócalo de la capitale et atteint la frontière avec les terres volées du Nord. L'heure n'est pas aux divisions. L'impérialisme, intuitivement, les encourage, mais ne les distingue pas.

J'avoue que López Obrador m'a surpris. Les manuels ne décrivaient pas leur cas, mais les manuels ne connaissaient pas les gens. C'est pourquoi ses paroles de bienvenue au président cubain en 2021 résonnent encore (à Washington, à Miami et à La Havane), « qui », a-t-il dit, « *représente un peuple qui a su, comme peu d'autres dans le monde, défendre dignement leur droit à vivre libre et indépendant, sans permettre l'ingérence d'une quelconque puissance étrangère dans leurs affaires intérieures.* » Et il a ajouté plus tard : « *Je l'ai déjà dit et je le répète : nous pouvons ou non être d'accord avec la Révolution cubaine et son gouvernement, mais avoir résisté pendant 62 ans sans se soumettre est un exploit historique indiscutable. Par conséquent, je crois que pour sa lutte pour la défense de la souveraineté de son pays, le peuple cubain mérite le Prix de la Dignité et que cette île doit être considérée comme la nouvelle Numancia, pour son exemple de résistance. Et je pense que pour la même raison, il devrait être déclaré site du patrimoine mondial. Aucun État n'a le droit de soumettre un autre peuple, un autre pays* », déclarait-il ce jour-là.

Aujourd'hui, une femme assume la présidence des États-Unis du Mexique : Claudia Sheinbaum. Même s'ils cachent leur colère, même s'ils évoquent des dangers financiers pour intimider, même s'ils conspirent (car oui, ils vont conspirer), aujourd'hui une nouvelle ère s'ouvre pour notre Mexique, pour Notre Amérique. L'impérialisme devra accepter, et il ne le fera pas de son propre gré, que l'ère de la subordination et des impositions est révolue. Claudia Sheinbaum a été claire : l'humanisme mexicain, qui a brandi le slogan *« Pour le bien de tous, les pauvres d'abord »*, n'abandonnera pas. L'impérialisme, habitué à l'avertissement, était prévenu : *« Nous nous coordonnons, mais nous ne nous subordonnons pas »*, *« Avec le peuple tout, sans le peuple rien »*.

CubaSI 2 octobre 2024.

Solidarité avec les travailleurs de Boeing en grève !



Chris Barrett, président de la section locale 1725 de l'IAM

Par Sarah Walker

Trente-trois mille travailleurs de Boeing, membres de l'IAM 751, sont en grève depuis le 13 septembre pour obtenir des augmentations salariales indispensables et le rétablissement de leur retraite à prestations définies. En raison de la fermeture de ses ouvriers de production, Boeing a arrêté la production de son 737 Max Jet, la livraison d'autres modèles également, et a commencé à mettre en congé d'autres travailleurs. Le syndicat demande des augmentations de salaire et le rétablissement de la retraite à prestations définies. Plutôt que de négocier de bonne foi, Boeing a publié sa dernière offre à la presse. La grande majorité des membres de l'IAM 751 ont rejeté cette manœuvre et les négociations sont au point mort.

Sarah Walker : Je suis organisatrice syndicale et déléguée syndicale dans un restaurant syndiqué à New York et je suis très heureuse de pouvoir vous parler. Tout d'abord, parlez-nous des négociations contractuelles entre l'Association internationale des travailleurs de la machine et de l'aérospatiale (IAM) et Boeing. Les médias ont rapporté que vendredi dernier, le syndicat avait rejeté l'offre finale proposée par Boeing au motif qu'elle ne répondait pas aux exigences des travailleurs.

Chris Barrett : Je suis le président de la section locale 1725 de l'IAM. Je ne travaille pas pour Boeing, mais nous voyageons avec eux et notre travail consiste à les charger et à les décharger, mais d'après ce que j'entends de mes frères et sœurs de l'IAM dans le nord-ouest du Pacifique (je suis basé à Charlotte, en Caroline du Nord), l'offre contractuelle était insuffisante.

Les membres du district 751 de l'IAM sont solides. Ils ont voté massivement pour la grève : leur dernier contrat avait été négocié il y a 16 ans. Au cours des six dernières années, ils n'ont vu qu'une augmentation de 2 % dans une région [nord-ouest du Pacifique] où le coût de la vie a grimpé en flèche.

Les membres du district 751 se sont exprimés : ils veulent que leur équipe de négociation retourne à la table des négociations et fasse les choses correctement. Ils veulent un meilleur contrat.

Sarah Walker : De votre point de vue, que faudra-t-il pour gagner la grève chez Boeing ?

Chris Barrett : En travaillant ensemble. Il faudra que les travailleurs soient solidaires et travaillent ensemble pour obtenir le contrat qu'ils méritent.



Des travailleurs de Boeing membres de l'IAM 751 en grève

Sarah Walker : De votre point de vue en Caroline du Nord, pensez-vous que le reste du mouvement syndical soutienne les travailleurs de Boeing ?

Chris Barrett : Oh absolument. J'ai constaté une forte solidarité au sein du mouvement syndical. Si les travailleurs peuvent gagner leur bataille contre Boeing, cela nous aidera tous.

Sarah Walker : La Caroline du Nord est un « État du droit au travail », avec des lois très anti-travailleurs. Les travailleurs de Boeing en Caroline du Sud ont voté contre l'adhésion à un syndicat. Que faudra-t-il pour syndiquer le Sud ?

Chris Barrett : En travaillant ensemble, il faudra que nous soyons tous ensemble pour que cela fonctionne. Il faudra travailler ensemble pour lutter contre le manque d'éducation sur les syndicats. Beaucoup de travailleurs ne savent pas ce qu'est un syndicat, et j'entends beaucoup de travailleurs dire des choses comme « les syndicats ne sont pas bons pour nous » ou *« oh, nous n'avons pas besoin d'un intermédiaire entre nous et la direction »*, alors qu'en réalité, les syndicats sont bons pour les travailleurs et peuvent vous aider.

Sarah Walker : Oui, je suis moi aussi souvent confronté à la désinformation sur les syndicats, je travaille dans un restaurant et le taux de syndicalisation du secteur privé est très faible, j'entends donc souvent *« oh, nous n'avons pas besoin d'un syndicat » ou « les syndicats ne fonctionnent pas dans ce secteur »*.

Chris Barrett : Le fait d'avoir été président d'un syndicat et délégué syndical pendant une courte période m'a donné une perspective. Nous, dans le mouvement syndical, devons travailler ensemble pour un avenir meilleur.

The Organizer
2 Octobre 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré et au vœu de la loi : accueille favorablement et sur la base de la forme l'action de la dame Gertrude CENAT contre les sieurs PETIT-FRERE Getro et Ayam LOUIS pour être juste et fondée: Se déclare compétent pour statuer; maintient le défaut octroyé à l'audience du mardi 10 octobre deux mille vingt-trois (2023) contre les cités faute de comparaître juge charge d'appel ; déclare résilier le contrat de bail liant les parties : Ordonne en conséquence l'expulsion des sieurs PETIT-FRERE Getro et Ayam LOUIS de la maison de la requérante sise à Delmas 33 Rue Bonamie No 37 accord l'exécution provisoire sans caution nonobstant appel ou pourvoi en cassation ; Condamne les cités à payer conjointement la somme de vingt-mille gourdes de dommages-intérêts ; Les condamne aux frais et dépens de l'instance ; Commet l'huissier Pierre Jean Clovis pour la signification du jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous, Mag. Pierre BELVU, Juge à l'audience du mardi sept Novembre deux mille vingt-trois, An 220ème de l'indépendance, avec l'assistance de la Greffière Makensie VIL
Il est ordonné ...etc...
Makensie VIL, Greffière

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformes du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Myrlande LOUIS d'avec son époux Edwine MIRVILLE, ce pour abandon du toit marital. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de Camp-Coq de transcrire dans ses registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier même de ce Tribunal pour signification de ce présent jugement, compense les dépens. Ainsi Jugé et prononcé par nous, Harold Chery, Juge au Tribunal de Première Instance civile du Cap-Haïtien en audience ordinaire civile et publique du mercredi treize Septembre deux mille vingt quatre, en présence de Me. Jacquelin PIERRE, Substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Me Jasmin Dieudonné GUERRIER, Greffier du siège
Il est ordonné...etc..
En foi de quoi..etc ..

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public accueille l'action du demandeur, le sieur Delince MORANCY, en la forme; Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi six mars deux mille vingt contre la dame née Guerlande SAINT-JULIS; Admet en conséquence le divorce des époux
Delince MORANCY, d'avec son épouse Guerlande SAINT-JULIS, pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du code civil Haïtien; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse ; ordonne à l'officier de l'état civil de Pétion-Ville de transcrire sur les registres a ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié.
Compenser les dépens vu la qualité des parties commet huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification RENDU DE NOUS, Legroise AVRIL, Juge au Tribunal de Première Instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile publique et ordinaire du vendredi six mars deux mille vingt en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Me. Enide LEGERME, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me. Jean Serge DUVERT, Greffier du siège.
Il est ordonné...etc...
En foi de quoi...etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action du demandeur, le sieur Luckner Pierre louis, en la forme, Maintient le défaut faute de comparaitre octroyé en l'audience du vingt-et-un Novembre deux mille quatorze contre la dame Ketteline Féquière PIERRE-LOUIS, la femme née Ketteline Féquière; Admet le divorce des époux Luckner Pierre louis et Ketteline Féquière pour injures graves et publiques fait prévu à l'article 217 du Code Civil Haïtien, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse, Ordonne à l'officier de l'état Civil Taïfer commune de Carrefour de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers; compense les dépens.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions du ministère public, accueille l'action du requérant pour être juste et fondé ; Admet en conséquence le divorce du sieur JEAN WILKENS VERNEAU d'avec son épouse la dame née JUNIE BALDE pour injures graves et publiques et abandon du toit conjugal aux torts réciproques des époux; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux : Ordonne à l'officier de l'état civil de Mirebalais de transcrire sur le registre à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers si le cas y échet; Commet l'huissier Willy GUERRIER de ce siège pour la signification du Jugement ; Compense les dépens en raison de la qualité des parties en cause.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me SAMSON JEAN juge de Première Instance de Mirebalais en audience publique, ordinaire et civile de divorce en date du 17 Août 2022, An 219ème de l'indépendance en présence de Me JEAN THOMAS LANS, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de IDALMA DUMORNAY, Greffier du siège
Il est ordonné..etc....
En foi de quoi...etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Marie Gladys ULYSSE d'avec son époux Jean Alix PIERRE CANEL, ce pour abandon du toit marital. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne l'officier de l'état Civil de Camp-Coq de s'inscrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier même de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement, compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous, Harold CHERY, Juge au Tribunal de Première Instance Civile du Cap-Haitien en audience ordinaire, civile et publique du mercredi sept Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. Jacquelin PIERRE, Substitut Commissaire du
Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Me. Jasmin Dieudonné GUERRIER
Greffier du siège.

La France réprime brutalement les combattants de l'indépendance dans ses régions d'outre-mer

Par Pierre Duval

Les troubles en Nouvelle-Calédonie, en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion, en Guyane, à Mayotte ne cessent pas. Les populations de ces cinq départements et régions d'outre-mer (DROM) et du territoire au statut si particulier, la Nouvelle-Calédonie, montrent un rejet de la France.



Les peuples occupés par le pouvoir colonialiste français sont en train de couper leurs chaînes.

Un projet de loi résonnant pour l'élargissement des listes électorales, qui a suscité des manifestations de masse en Nouvelle-Calédonie, ne sera pas soumis au deuxième tour du Congrès des deux chambres du Parlement français. Prenant la parole à l'Assemblée nationale, le Premier ministre français, Michel Barnier, a déclaré: «*Je suis en mesure d'annoncer, en accord avec le président de la République, la décision de reporter les élections provinciales jusque fin 2025*».

«*Le projet de loi constitutionnelle sur le dégel du corps électoral*», adopté au mois de mai, «*ne sera pas soumis au Congrès*», organe réunissant Assemblée nationale et Sénat afin d'approuver une révision de la Constitution. Au cours des quatre derniers mois et demi, la Nouvelle-Calédonie a connu une «*crise exceptionnellement grave*», se plaint le chef du gouvernement, et il y a une raison. Tout au long du mois de septembre, le soulèvement de la population locale contre le règne de Paris a flambé sur les îles. Les forces de sécurité françaises qui représentent la «démocratie» et les «droits de l'homme» ont abattu des résidents de la capitale de ce territoire d'outre-mer de la ville de Nouméa.

«*Depuis le début des violences le 13 mai, la Nouvelle-Calédonie connaît un accès de tension inédit depuis la quasi-guerre civile des années 1980: 13 personnes ont été tuées, dont deux gendarmes, des centaines de personnes ont été blessées et les dégâts matériels se montent à au moins 2,2 milliards d'euros*», souligne la Radio Caraïbe international (RCI).

Le JDD rappelle que «ce territoire français a un statut si particulier». «*En effet, la Nouvelle-Calédonie n'entre dans aucune catégorie classique du droit français. Ce n'est ni une collectivité territoriale, ni un département, une région ou une collectivité d'outre-mer*», souligne l'hebdomadaire.

La presse internationale, comme le Guardian observe les actions de la France: «*La police de Nouvelle-Calédonie tue deux personnes lors d'une opération liée à des troubles meurtriers*». Le procureur de la République, Yves Dupas, avait rapporté fin septembre dernier que les forces de sécurité [venant de France] en mission d'observation avaient tiré deux coups de feu après avoir été «directement menacées par un groupe d'individus armés». À souligner que 698 gendarmes et policiers ont été blessés.

Le 27 septembre dernier la préfecture de Nouvelle-Calédonie a publié des arrêts pour faire régner la loi de la République française: sur l'interdiction de rassemblements, manifestations et cortèges sur les communes de Nouméa, Dumbéa, Païta et du Mont-Dore; sur la restriction exceptionnelle de la vente de boissons alcooliques et fermentées à emporter sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie; sur les mesures exceptionnelles de police sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie; sur la réglementation temporaire relative à la circulation des personnes sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie. Les populations d'origine du pays y voient l'action d'un pouvoir colonial violent.

Le peuple kanak a longtemps cherché à se libérer de la France, qui a colonisé pour la première fois l'archipel du Pacifique en 1853 et a accordé la citoyenneté à tous les Kanaks uniquement en 1957. La dernière flambée de violence s'est produite le 13 mai en réponse aux tentatives du gouvernement du président Emmanuel Macron de modifier la Constitution française et les listes électorales en Nouvelle-Calédonie. Selon les Kanaks, ces modifications les marginalisent davantage car elle donne plus de droits à la France continentale nouvellement arrivée.

Macron a déclaré l'état d'urgence pendant deux jours, envoyant 3.500 soldats pour aider la police à réprimer les émeutes. Treize Kanaks sont morts à la suite des actions des forces spéciales françaises. En juin 2024, 11 Kanaks ont été arrêtés lors d'une descente de police à grande échelle. Sept d'entre eux, dont Christian Tein, le chef indépendantiste de la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), ont été emmenés dans l'Hexagone pour détention provisoire.

L'association Survie qui lutte contre le néocolonialisme français en Afrique sous toutes ses formes, la Françafrique et qui milite, aussi, autour de situations toujours coloniales comme en Kanaky Nouvelle-Calédonie ou à Mayotte, dénonce le «sabotage méthodique du processus de décolonisation par l'État français». «*Il est urgent de dénoncer la responsabilité première de la politique coloniale française, des colons sur place, de s'opposer à la menace qui plane sur les indépendantistes et la CCAT (Cellule de coordination des actions sur le terrain) en particulier et de soutenir la lutte légitime du peuple Kanak*», stipulent-ils, signalant: «*La Nouvelle Calédonie est toujours une colonie française, c'est d'abord une réalité matérielle et une continuité historique: occupation militaire, politique d'installation de colons, spoliation des terres, racisme, massacres et violences diverses qui ont jalonné ces 171 années d'occupation. L'inscription du pays sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU depuis 1986 vient rappeler cette évidence*». Survie pointe du doigt les «*exécutions arbitraires et les prisonniers politiques*» et les actions «*des milices coloniales*» qui sont «*protégées par les gendarmes et les policiers*».

Par ailleurs, Survie fait savoir: «*L'assassinat de jeunes Kanaks correspond pleinement à la définition d'exécutions arbitraires au sens de l'ONU, d'après la résolution 1994/67 de la Commission des droits de l'homme de l'ONU qui considère que cette définition s'applique aussi quand ces actes sont commis par des groupes paramilitaires, des forces de défense civile ou d'autres forces privées coopérant avec le gouvernement ou tolérées par lui*».

Les manifestations en Nouvelle-Calédonie sont organisées par des représentants autochtones qui craignent la privation du droit de prendre toute décision et le déplacement ultérieur de la vie politique de l'archipel si le droit de vote est accordé à une partie de la population européenne de l'île qui s'y est installée au cours des 20 dernières années.

La Nouvelle-Calédonie revêt une importance stratégique pour la France, qui souhaite renforcer son influence dans la région Asie-Pacifique. Cette terre est, également, importante pour Paris en raison des riches réserves en nickel nécessaires à la France.

Les manifestations se poursuivent dans d'autres territoires français d'outre-mer: en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion, en Guyane, à Mayotte. En Martinique, dans la mer des Antilles, au cours des derniers jours de protestation contre la hausse des prix dans l'administration de l'île, à Fort-de-France, six policiers ont été blessés lors d'un affrontement avec les manifestants. Paris a envoyé une centaine de gendarmes en Martinique. Le mouvement indépendantiste martiniquais veut «*transférer le pouvoir fiscal aux élus martiniquais*».

«*Mayotte vit depuis plusieurs mois au rythme des émeutes*» à cause des difficultés économiques, pénurie d'eau, insécurité fait savoir La Vie.

En raison des émeutes en Guadeloupe «*le couvre-feu pour mineurs*» a été étendu.

La Réunion connaît des affrontements entre clans qui débouchent dans des combats de rue. Et, la situation économique à La Réunion est préoccupante selon l'IEDOM.

En Guyane, un mouvement indépendantiste conduit à la sortie les relais du pouvoir colonial (France) et propose un point d'étape sur le processus décolonial en cours en Guyane tout en rappelant que ce territoire «*est sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU*».

Les peuples occupés par le pouvoir colonialiste français sont en train de couper leurs chaînes.

Observateur continental 3 Octobre 2024

AVIS DE DIVORCE

Par Ces Motifs, le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre le sieur Cleeford EUGÈNE, pour injures graves et publiques aux torts de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux : Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif dudit jugement, dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens à la Capitale sous peine de dommage intérêts s'il y échet. Commet l'huissier Jean Louis Octave de ce siège pour la signification de ce Jugement. Compense les ainsi Jugé et prononcé par nous, Me Osmond Castor, av juge en audience Civile ordinaire et publique en date du vingt -sept Décembre deux mille vingt-deux , en présence de Me Anna MANE , substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Claude NOVEMBRE , Greffier du Siège.- il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux Officiers du Ministère public près des Tribunaux Civils d'y tenir la main, à tous Commandants et autres Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.- Ainsi signé : Me Osmond CASTOR, Juge et Jean-Claude NOVEMBRE, Greffier. Fait à Port-au-Prince, 3 Octobre 2024. NB. Deuxième expédition. Me Jean-Claude Charles, Av.

AVIS JUDICIAIRE

Par Ces Motifs.- Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, maintient le défaut octroyé à l'audience du jeudi vingt-cinq juillet deux mille vingt-quatre contre le cité Amos Valcourt, accueille l'action parce que juste et fondée. Dit et déclare que l'opération d'arpentage réalisée par l'arpenteur Octave Ignace à la Requête du cité, le sieur Amos Valcourt sur la propriété du demandeur à la fin du mois d'avril deux mille vingt-quatre, déjà arpentée en deux mille cinq (2005) , est nulle et de nullité absolue, pour violation flagrante du Décret du 26 Février 1975, sur la profession d'arpenteur plus précisément les articles, 5, 6, 22, 24, 31et suivants; Ordonne l'arrachement de toutes les Bornes illégalement plantées sur la propriété du demandeur ; rejette l'exécution provisoire sollicitée. Condamne le défenseur Amos Valcourt à payer au demandeur, le sieur Thelamour Joseph, la somme de vingt mille gourdes (20.000 Gdes) à titre de dommage injustement causé au demandeur. Commet l'huissier Raymond Lazard de ce siège pour la signification de la présente sentence, condamne en fin le défenseur Amos Valcourt aux dépens liquidés à la somme de -Vingt Mille Gourdes en ce non compris le coût de la présente sentence. Donné de nous Me Alphonse Eugène, Juge en audience ordinaire Civile et publique du jeudi huit (8) Août deux mille vingt-quatre 2024 avec l'assistance du Citoyen Genty Célestin, Greffier du Siège. Il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux Officiers du Ministère public près des Tribunaux Civils d'y tenir la main. A tous commandants et autres Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la présente sentence est signée du Juge et du Greffier susdits. Signé ; Me Alphonse Eugène, Juge de Paix suppléant, Gerty Célestin, Greffier. Fait à Hinche, le 2 Octobre 2024. Me. Yvon Cadichon Av.

AVIS DE DIVORCE

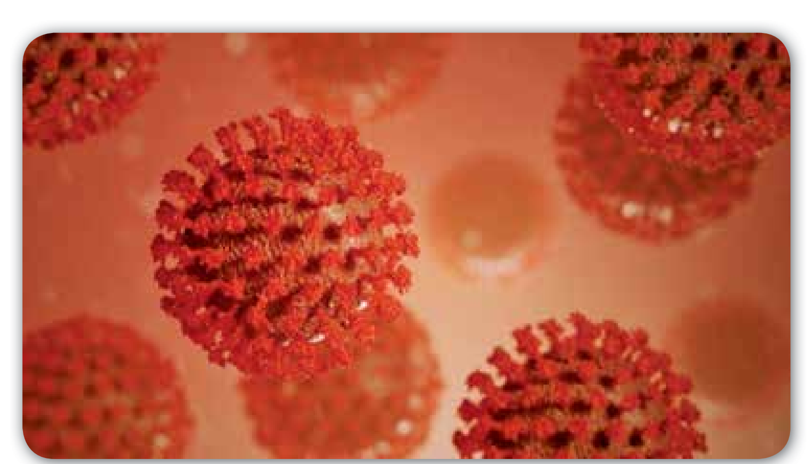
Par Ces Motifs, le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt-trois (23) Juin deux mille vingt-trois (2023) contre la dame née Woodlande BLEMUR pour faute de comparaitre suivant de l'article 287 et suivant du Code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Wilkens SAINT- JUSTE la femme née Woodlande BLEMUR pour injures graves et publiques aux termes des articles 217 et suivant du Code Civil, aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire le dispositif de ce jugement dans les registres à ce destinés, dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Compense les dépens ; Commet l'huissier Clerbrun Faure de ce Tribunal pour la signification de ce Jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Degand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi 30 juin 2023, An 220ème de l'indépendance, en présence de Me Jean Claude Jean Antoine et Hary Jean Paul faisant office du Ministère publique, et avec l'assistance de Marie Yolande Cadet ZETRENNE, Greffière

Il est ordonné....etc....En foi de quoi...etc...

Me Mauril CIRISMOND, Av

Première épidémie de la maladie virale de Marburg au Rwanda



Le Rwanda annonce que huit personnes sont mortes à ce jour du virus de Marburg quelques jours seulement après la déclaration d'une épidémie de cette fièvre hémorragique mortelle pour laquelle il n'existe ni vaccin ni traitement autorisé, ont rapporté des médias africains.

Par Benjamin Mateus

Le samedi 28 septembre 2024, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signalé la première épidémie du virus mortel de Marburg au Rwanda. Il s'agit de la quatrième plus grande épidémie de Marburg documentée dans l'histoire moderne. Les autorités sanitaires locales ont confirmé 26 cas et six décès jusqu'à présent. Des cas se sont déclarés dans sept des 30 districts du pays. Les survivants sont actuellement isolés et reçoivent un traitement, tandis que 161 personnes identifiées grâce à la recherche des contacts sont surveillées.

Le ministère rwandais de la Santé avait informé vendredi le public et les autorités sanitaires internationales de ces développements. Son communiqué indique: «La maladie à virus de Marburg (MVD), une fièvre hémorragique, a été confirmée chez quelques patients dans les établissements de santé du pays. Des enquêtes sont en cours pour déterminer l'origine de l'infection. Des mesures préventives renforcées sont mises en œuvre dans tous les établissements de santé. La recherche des contacts est en cours et les cas ont été isolés pour traitement.»

Le ministre de la Santé du pays, le Dr Sabin Nsanzimana, a informé les journalistes le même jour dans une déclaration vidéo sur X: «*Nous comptons 20 personnes infectées et six personnes déjà décédées à cause de ce virus. La grande majorité des cas et des décès concernent le personnel soignant, principalement dans les unités de soins intensifs.*»

Le lendemain, s'adressant au public, le Dr Nsanzimana a déclaré aux Rwandais par vidéo : Je tiens à souligner que les gens peuvent poursuivre leurs activités quotidiennes. Aucune activité n'est interdite. Ce que nous demandons, c'est que les personnes qui présentent des symptômes, notamment une forte fièvre, de violents maux de tête, des douleurs musculaires, de la fatigue, de la diarrhée et des vomissements, ne les ignorent pas. Ce sont les principaux symptômes indiquant l'apparition de ce virus. Ne poursuivez pas vos activités quotidiennes. Appelez plutôt le 114 ou rendez-vous au centre de santé le plus proche. Les gens ne doivent pas paniquer, car nous avons commencé à identifier les points chauds de la maladie et prenons les mesures appropriées. Nous ne pouvons pas mettre en œuvre des directives qui entravent les moyens de subsistance des gens.

Il n'existe pas de remède contre cette maladie et les soins palliatifs dans les établissements de santé impliquent l'accès à des unités de soins intensifs avec des prestataires de soins de santé bien formés au maintien de contrôles stricts d'isolement. Les soins de base comprennent le contrôle de la douleur, l'équilibrage des liquides et des électrolytes, les antibiotiques et les antifongiques jugés appropriés, et l'anticoagulation pour prévenir ou contrôler la coagulation intravasculaire disséminée. De telles mesures nécessitent beaucoup de ressources et peuvent rapidement submerger les établissements de santé des pays pauvres, même avec quelques cas seulement.

La maladie à virus de Marburg est une fièvre hémorragique virale dont les symptômes cliniques sont similaires à ceux de l'infection par le virus Ebola. Même avec des soins palliatifs, les taux de mortalité varient de 24 à 88 pour cent. La période d'incubation après contamination dure en moyenne une semaine, mais peut aller de deux à 21 jours, ce qui souligne l'importance de déployer des efforts immédiats de santé publique pour retrouver tous les contacts.

La phase initiale de l'infection (du premier au cinquième jour) s'accompagne d'une forte fièvre (104° Fahrenheit ou 40° Celsius) avec de violents maux de tête, des frissons, une fatigue extrême, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et d'horribles maux de gorge. De plus, des décolorations rouges et violettes couvrent tout le corps. La plupart des personnes atteintes ressentent des crampes abdominales, un malaise et ont les yeux rouges et enflammés.

Au bout d'une ou deux semaines, les patients sont apathiques au lit en raison de leur faiblesse. Ils souffrent également d'essoufflement, de gonflement et d'une rougeur marquée des yeux. Ils peuvent souffrir de symptômes du système nerveux central tels que le délire, la confusion et l'agressivité, ce qui expose les soignants au risque d'une infection secondaire. Les personnes infectées présentent également des selles sanglantes et des hémorragies au niveau des muqueuses et des sites de prélèvement sanguin.

Les cas mortels passent au cours de cette période par le coma, les convulsions, la défaillance multiorganique accompagnée de coagulopathie diffuse, les troubles métaboliques, le choc et aboutissent à la mort. Ceux qui survivent et entrent dans la phase de convalescence souffrent de douleurs généralisées, d'un dysfonctionnement hépatique, de faiblesse musculaire et éventuellement d'une psychose.

La transmission de la maladie à virus de Marburg n'est pas bien comprise, mais elle peut se produire par exposition à une espèce de chauve-souris frugivore ou par la consommation de viande de brousse. L'infection peut se propager d'une personne à l'autre par contact avec des fluides corporels lors de rapports sexuels non protégés ou d'une lésion cutanée.

La source de l'infection au Rwanda reste à déterminer. La majorité des cas confirmés concernent des professionnels de la santé dans la capitale, Kigali, et de ses environs, avec une population de 1,2 million d'habitants et un aéroport bien relié aux destinations nationales et internationales.

L'OMS a annoncé qu'elle apportait des fournitures médicales et mobilisait des compétences pour contribuer aux mesures de confinement sanitaire et mettre fin rapidement à l'épidémie. Comme l'indique son article, «un envoi de fournitures pour les soins cliniques et la prévention et le contrôle des infections est en cours de préparation et sera livré à Kigali dans les prochains jours depuis le centre d'intervention d'urgence de l'OMS à Nairobi, au Kenya». En outre, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, la Dre Matshidiso Moeti, a déclaré que des efforts pour renforcer les mesures «transfrontalières» avec les pays limitrophes étaient en cours.

Ces développements font suite à la récente déclaration d'urgence sanitaire de portée internationale concernant l'épidémie de clade 1b mpox (article en anglais) centrée dans le pays voisin de la République démocratique du Congo (RDC) où les fonds et les vaccinations promis ont mis du temps à se matérialiser alors que le virus se propage dans le pays.

L'année précédente, la Tanzanie, pays voisin à l'est, avait signalé sa première épidémie de maladie à virus de Marburg, avec neuf cas humains et six décès. Dans le même temps, la Guinée équatoriale, située sur la côte occidentale du continent, à près de 3 000 kilomètres, a signalé 40 cas humains de maladie à virus de Marburg et 35 décès.

Compte tenu de son apparition continue en Afrique centrale et dans les villes densément peuplées, ce n'est qu'une question de temps, comme l'a démontré la pandémie de mpox en 2022, pour que ces maladies extrêmement virulentes se transforment rapidement en crise mondiale de maladies infectieuses. La maladie à virus de Marburg continue d'être classée par l'OMS comme une maladie tropicale négligée, car les recherches, le financement et l'attention qui lui sont accordés sont limités par rapport à d'autres maladies infectieuses. Comme l'ont déclaré sans détour les auteurs d'un rapport de 2023 sur Marburg en Afrique :

Le manque d'incitations commerciales pour le développement de médicaments et les investissements limités dans le développement d'un vaccin contre la MVD ont entravé les progrès. Dans ce contexte, les agences mondiales de santé, les gouvernements et les organisations non gouvernementales pourraient donner la priorité à la recherche et au développement spécifiques à la MVD. Le renforcement des capacités de surveillance et de diagnostic, en particulier dans les régions d'endémie, pourrait contribuer à une détection et réponse rapides et pourrait également potentiellement empêcher une épidémie de se propager.

Comme l'explique une autre étude réalisée l'an dernier sur le virus de Marburg en Afrique subsaharienne, le continent a connu au cours de la dernière décennie une augmentation de 63 pour cent des maladies zoonotiques, en majorité causées par des virus mortels émergents comme Ebola et Marburg. Ces maladies ont déjà mis à rude épreuve les systèmes de santé de la région et la qualité globale de vie de sa population.

La pandémie de COVID n'a fait qu'exacerber ces évolutions, qui sont le résultat de l'exploitation capitaliste incontrôlée et de l'urbanisation du continent sans création d'infrastructures sociales pour répondre aux besoins croissants de la population, notamment la protection contre les virus mortels émergeant des forêts tropicales et d'autres régions sous-développées.

Wsws 30 septembre 2024



Le bras d'une personne atteinte du virus de Marburg

Appel pour une internationale antifasciste et anti-impérialiste



Le premier congrès international contre le fascisme, le néo-fascisme et les expressions similaires



Le Président Nicolas Maduro au premier congrès international contre le fascisme, le néo-fascisme et les expressions similaires

Par Selma Benkhelifa & Mustapha Diallo

Les 10 et 11 septembre 2024 s'est déroulé à Caracas au Vénézuela le premier congrès international contre le fascisme, le néo-fascisme et les expressions similaires. Ce congrès a réuni plus de 1200 participants venus de tous les horizons pour discuter de la lutte nécessaire contre les nouvelles formes du fascisme. Partout dans le monde, on voit le fascisme gagner du terrain. La rencontre à Caracas a été l'occasion de discuter des dangers du fascisme et du néo-fascisme ainsi que les expressions similaires.

Les contributions ont abordé différents aspects comme une grille de lecture des différents mouvements dans le monde pour nous permettre de reconnaître le fascisme sous ses nouvelles formes. Le congrès a mis l'accent sur l'utilisation massive des réseaux sociaux et des algorithmes par les néo-fascistes, mais également sur le danger de figures à priori ridicules comme Milei (Argentine). Ces " clowns grotesques " – comme les a qualifiés Maduro – sont les véhicules aujourd'hui utilisés par le capitalisme pour imposer des mesures impopulaires en utilisant un langage populiste mondialisé.

Lors de ce congrès, les délégués vénézuéliens ont expliqué leur processus électoral, l'ingérence étasunienne lors de la victoire de Maduro et les violences physiques subis par les chavistes. On a beaucoup parlé des 27 morts pendant les émeutes post électorales. Les médias occidentaux ont cependant omis de préciser qu'il s'agissait de 27 chavistes assassinés par l'opposition . Les familles des victimes étaient présentes lors du discours du président Maduro.

Des délégués de toute l'Amérique latine étaient également venus nous parler du fascisme, notamment en Argentine sous Milei. Des délégués européens ont dénoncé la montée de l'extrême droite en Europe avec l'exemple de Méloni et le renouveau d'admiration pour Mussolini. Des délégués de toute l'Afrique de l'Ouest sont venus pour parler du regain de l'impérialisme français au Sahel ainsi que la lutte contre le terrorisme aux quels les pays de l'AES (Burkina Faso, Mali, Niger) sont confrontés. Des militants africains ont également expliqué les soulèvements populaires contre les mesures néolibérales qui ont été imposées au Nigeria et au Kenya et la restriction des libertés syndicales. L'importance de la jeunesse dans le processus révolutionnaire a été soulignée par tous.

Tous les ambassadeurs des pays du Brics étaient également conviés à ce congrès. Tous ont appelé à soutenir la lutte palestinienne et dénoncer le sionisme comme une des nouvelles formes du fascisme. Tous ont dénoncé l'épée de Damoclès qui pèse sur toutes les tentatives d'émancipation des peuples: l'intervention militaire impérialiste et le blocus économique.

Le congrès s'est terminé par un discours de Maduro et l'appel à une internationale contre le fascisme et l'impérialisme. Il est de la responsabilité des progressistes du monde de soutenir cette initiative.

La date du congrès n'a pas été choisie par hasard. Le moment final a été un vibrant hommage à Salvador Allende, président élu de Chili assassiné lors du coup d'État fascisme de Pinochet le 11 septembre 1973, financé et soutenu par l'impérialisme international. Cette rencontre s'est clôturée avec la plus célèbre chanson chilienne avec 1200 personnes qui se lèvent et qui chantent: « *El pueblo unido, jamás sera vincido* ».

Investig'Action 4 octobre 2024

Manifestation au Bangladesh : Interdire Israël des Nations Unies !



Manifestation le 2 octobre à Dhaka, au Bangladesh. Crédit : Parti socialiste du Bangladesh

Des extraits d'un message que Workers World a reçu de Razequzzaman Ratan du Parti socialiste du Bangladesh :

Le 2 octobre, l'Alliance démocratique de gauche (LDA) a organisé un puissant rassemblement et une marche de protestation devant le National Press Club de Dhaka, capitale du Bangladesh, exigeant l'arrêt immédiat du génocide au Liban et en Palestine et appelant à l'expulsion d'Israël des Nations Unies.

Le camarade Bazlur Rashid Firoz, coordinateur de l'Alliance démocratique de gauche et secrétaire général du Parti socialiste du Bangladesh (SPB), a déclaré qu'un génocide est actuellement en cours au Liban. Avec le soutien des États-Unis, Israël attaque sans relâche la Palestine et le Liban, défiant l'opinion internationale. Il faut arrêter le belligérant Israël. Les Nations Unies sont incapables de jouer un rôle efficace pour empêcher la guerre promue par l'Israël sioniste. Le seigneur de guerre israélien doit être traduit en justice pour crimes de guerre devant un tribunal international et Israël doit être expulsé des Nations Unies, a-t-il déclaré.

Le camarade Shah Alam, président du Parti communiste du Bangladesh, a également pris la parole lors du rassemblement. Étaient également présents Iqbal Kabir Zahid, secrétaire général de la Ligue communiste révolutionnaire, Moshrafa Mishu, secrétaire général du Parti révolutionnaire démocratique, Masdu Rana, coordinateur du SPB (marxiste) et Abdul Ali, président exécutif du Parti Samajtantrik.

Pour protester contre les bombes israéliennes sionistes, les opérations terrestres et l'assassinat du chef du Hezbollah Sayyed Hassan Nasrallah, un programme de manifestations à l'échelle nationale a été déclaré pour le 7 octobre.

Workers World 7 octobre 2024

Les États-Unis libèrent l'auteur de l'attaque de l'ambassade de Cuba à Washington

Le ministère des Affaires étrangères rejette fermement un nouvel acte de complicité des États-Unis dans la violence terroriste contre Cuba.

Les autorités judiciaires américaines ont décidé de libérer Alexander Alazo, l'individu qui, le 30 avril 2020, en pleine rue, a tiré 32 coups de mitrailleuse sur l'ambassade de Cuba dans ce pays, où se trouvaient 7 personnes.

Cet événement, qui s'est déroulé sur une avenue centrale de Washington, la capitale des États-Unis, contre un siège diplomatique et dans le but déclaré de causer des dommages, serait considéré dans n'importe quel pays comme un acte de terrorisme.

Ce n'est pas le cas aux États-Unis, et encore moins lorsqu'il s'agit d'une action violente contre Cuba. Le gouvernement américain a toujours refusé d'appeler cet acte par son nom et n'a jamais eu l'intention de poursuivre l'auteur en tant que terroriste, même si la nature de ses actes est explicitement définie dans la législation antiterroriste américaine.



Alexander Alazo

Les antécédents du gouvernement américain en tant qu'exécutant ou complice tolérant du terrorisme et des actes violents contre Cuba sont bien connus. La protection et le soutien de terroristes notoires font partie des antécédents de ce pays.

Un expert psychiatrique du gouvernement américain, en accord avec les avocats de la défense, a jugé qu'Alazo n'était pas « pénalement responsable » au moment de l'attentat et a donc été déclaré non coupable, même si ses actes montrent qu'il est un danger pour la société, comme l'avait déjà affirmé un autre avis devant le tribunal.

Les autorités judiciaires de ce pays ont préféré ignorer les preuves des liens et des contacts d'Alazo avec des groupes et des individus basés dans le sud de la Floride qui ont un passé d'agression contre Cuba, y compris la promotion de la violence et du terrorisme.

Cuba est victime d'un terrorisme organisé, financé et exécuté depuis le territoire des États-Unis, avec l'expérience douloureuse de 3 478 Cubains tués et de 2 099 Cubains handicapés et blessés.

Le pays a une position ferme et catégorique contre ce fléau, y compris le terrorisme d'État, et a le devoir d'exiger une conduite sérieuse, responsable et honnête de la part du gouvernement des États-Unis lorsqu'un acte de cette nature est commis contre l'ambassade cubaine et le personnel cubain qui y est désigné.

La Havane, le 4 octobre 2024.
Bolivar Infos 6 Octobre 2024

Un sénateur dominicain-américain propose : une loi sur le contrôle direct des États-Unis sur 13 pays des Caraïbes

Par Narciso Isa Condé

La dite « **Caribbean Basin Security Initiative** » vise à intervenir pendant 4 ans dans 13 pays des Caraïbes (dont la RD), en matière de sécurité nationale et régionale ; et rien n'empêche qu'une fois cette imposition consommée, elle soit approfondie et prolongée pour encore 4 ans.

Le sénateur américain Adriano Espaillat (d'origine dominicaine) a présenté à la Commission des Affaires étrangères du Sénat un projet de loi (HR803) visant à imposer, depuis les hauteurs du pouvoir de cette superpuissance militaire, une nouvelle **« Initiative de Sécurité du Bassin des Caraïbes »**, qui selon son contenu cherche en réalité à intervenir pendant 4 ans, dans 13 pays des Caraïbes (dont la République Dominicaine), dans toutes les institutions civiles et militaires, les frontières terrestres et maritimes, les échanges et les relations internationales, liés à la question de la « sécurité » des USA et de la région.

De plus, rien n'empêche qu'une fois consommée, cette imposition s'approfondisse et dure bien plus longtemps que ces 4 années, surtout si nous restons les bras croisés face à ce crime inacceptable.

Cette question a été largement rapportée et commentée, sur la base du texte intégral du projet de loi susmentionné, dans l'émission télévisée Tiro al Blanco, dans son édition du vendredi 4 octobre 2024. Cette émission est diffusée sur **Teleradio América** (TRA) à 11 heures du soir, du lundi au vendredi, et sur sa propre chaîne : sur YouTube.

Au Tiro al Blanco et au Mouvement Caamañista, nous disposons d'une copie en anglais de ce projet et d'une traduction non officielle en espagnol, que nous joignons à ce texte et aux destinations correspondantes pour dissiper les doutes sur cette plainte.

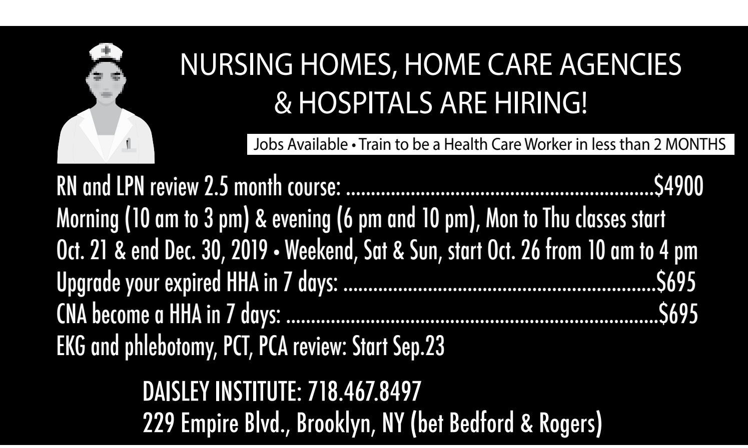
Impositions

Si cette loi est approuvée, en termes de politique étrangère, elle obligerait 13 pays des Caraïbes à « contrecarrer l'influence maligne des régimes autoritaires, dont la Chine, la Russie, l'Iran, le Venezuela, le Nicaragua et Cuba » ; et « surveiller l'aide à la sécurité fournie par de tels régimes autoritaires et prendre les mesures

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com









ATTORNEY

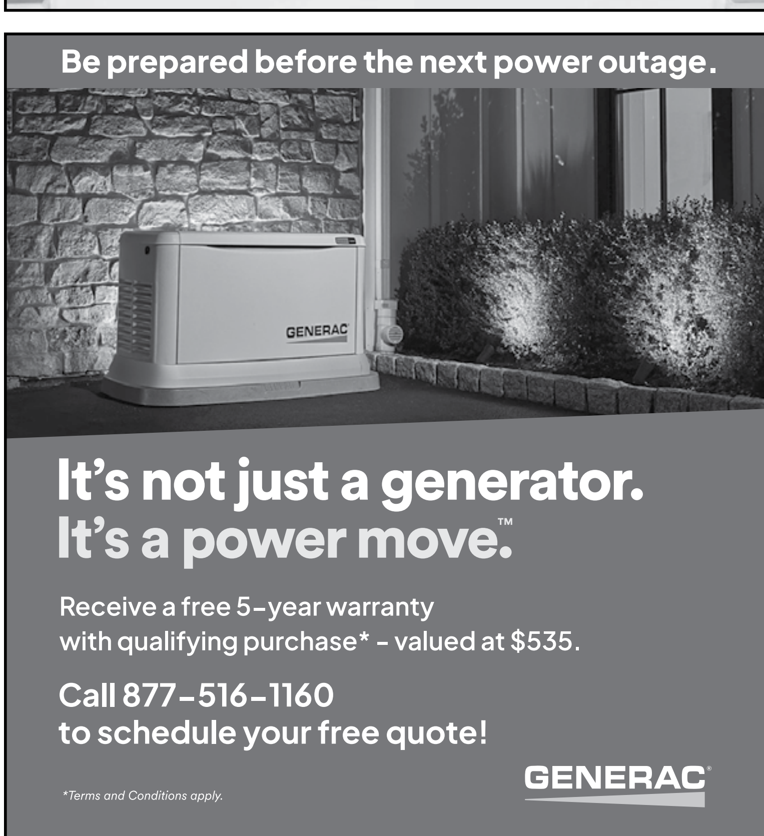
INJURED IN AN ACCIDENT? Don't Accept the insurance company's first offer. Many injured parties are entitled to major cash settlements. Get a free evaluation to see what your case is really worth. 100% Free Evaluation. Call Now: 1-888-454-4717. Be ready with your zip code to connect with the closest provider

AUTO DONATIONS

GOT AN UNWANTED CAR??? Your car donation to Patriotic Hearts helps veterans find work or start their own business. Fast free pick. Running or not! Call 24/7: 1-888-251-3135.







HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-819-7060

HEALTH

IF YOU HAD KNEE OR HIP SURGERY AND SUFFERED AN INFECTION POST-OPERATIVELY and a Bair Hugger (BLUE BLANKET) forced-air warming blanket was used during the surgery, between 2020 - present time, you may be entitled to compensation. Call Attorney Charles H. Johnson 1-800-535-5727

HEALTH

Attention: VIAGRA and CIALIS USERS! A cheaper alternative to high drugstore prices! 50 Pill Special - Only $99! 100% guaranteed. CALL NOW: 1-855-399-2582

HEALTH

FreedomCare. Let your loved ones care for you and get paid! Paid by Medicaid. Choose family or friends as your paid caregiver. Check your eligibility today! Call FreedomCare now! 1-855-385-7556

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 1-855-399-2719

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BEAUTIFUL BATH UPDATES in as little as ONE DAY! Superior quality bath and shower systems at AFFORDABLE PRICES! Lifetime warranty & professional installs. Call Now! 1-855-399-2076

MISCELLANEOUS

Get Boost Infinite! Unlimited Talk, Text and Data For Just $25/mo! The Power Of 3 5G Networks, One Low Price! Call Today and Get The Latest



Le sénateur américain (d'origine dominicaine) Adriano Espaillat

nécessaires pour garantir que cette aide ne compromet pas ou n'altère pas l'aide à la sécurité des États-Unis ».

Ce texte engage également chacun à collaborer à l'intervention militaire en Haïti et les oblige à aider les États-Unis à « *superviser et restreindre les équipements, les investissements et le soutien des fournisseurs à haut risque dans les infrastructures de télécommunications des pays bénéficiaires* ».

L'exécution de l'Initiative de sécurité du bassin des Caraïbes relèverait de la responsabilité du secrétaire d'État et de l'administrateur de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), avec la participation des ministères de la Défense (Pentagone) et de la Justice, et du ministère nord-américain et les agences de renseignement et de sécurité.

Financement et mise en œuvre.
À ces fins, le Congrès autorise l'allocation au Département d'État et à l'USAID de la somme de 82 000 000 $ pour chacun des exercices fiscaux de 2024 à 2028, prédestiné à mettre en œuvre, en tant que superpuissance, les objectifs de cette désastreuse initiative. On ne sait pas ce qui a été alloué à l'administration de l'un des pays subordonnés, même si nous avons appris officieusement que le gouvernement de la République démocratique du Congo est responsable de la somme insignifiante de 87 millions de dollars par an.

Parmi les pays soi-disant « bénéficiaires » figuraient « sélectionnés (i) Antigua-et-Barbuda ; (ii) les Bahamas ; (iii) la Barbade ; (iv) la Dominique ; (v) la République dominicaine ; (vi) la Grenade ; (vii) la Guyane ; (vii)) Jamaïque (ix) Sainte-Lucie (x) Saint-Kitts-et-Nevis (xi) Saint-Vincent-et-les Grenadines ; liste qui, par ailleurs, peut être élargie.

Conclusions
Comme on peut le constater, dans ce cas, il ne s'agit pas d'un accord négocié, mais plutôt d'une imposition unilatérale de la loi américaine, par laquelle les États des Caraïbes seraient considérés comme de petits morceaux annexés à l'UNION-USA et à sa guerre mondiale. Et ce n'est pas simplement que cette initiative impérialiste s'attaque à une souveraineté inexistante, mais qu'elle finirait par l'écraser complètement.

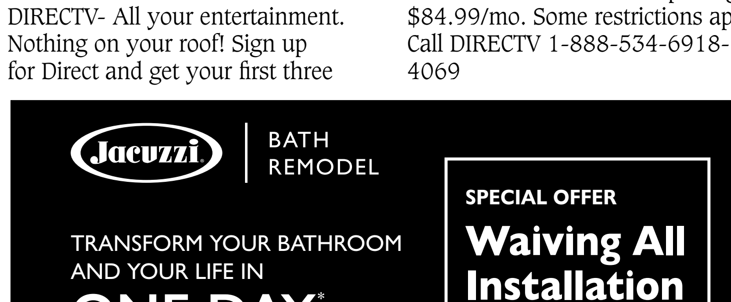
Il est clair qu'Adriano Espaillat n'est pas dominicain, mais il a plutôt fait le fameux saut d'immigré à agent politique du colonialisme... et non pas parce qu'il est devenu citoyen américain, mais à cause de sa façon de penser et de son comportement embarrassant, servile à l'empire !



Joe Biden et Adriano Espaillat

Ce projet de loi et son attitude politique méritent un rejet ferme de la part de la diaspora dominicaine et latino-caribéenne des États-Unis et de toutes les forces de notre pays, de notre Amérique et du monde qui luttent avec persistance pour sauver toute la souveraineté piétinée par cette superpuissance agresseuse. Nous les exhortons à ne pas renoncer à cette condamnation jusqu'à ce que cette méchanceté colonialiste soit vaincue.

Aporrea News
6 Octobre 2024



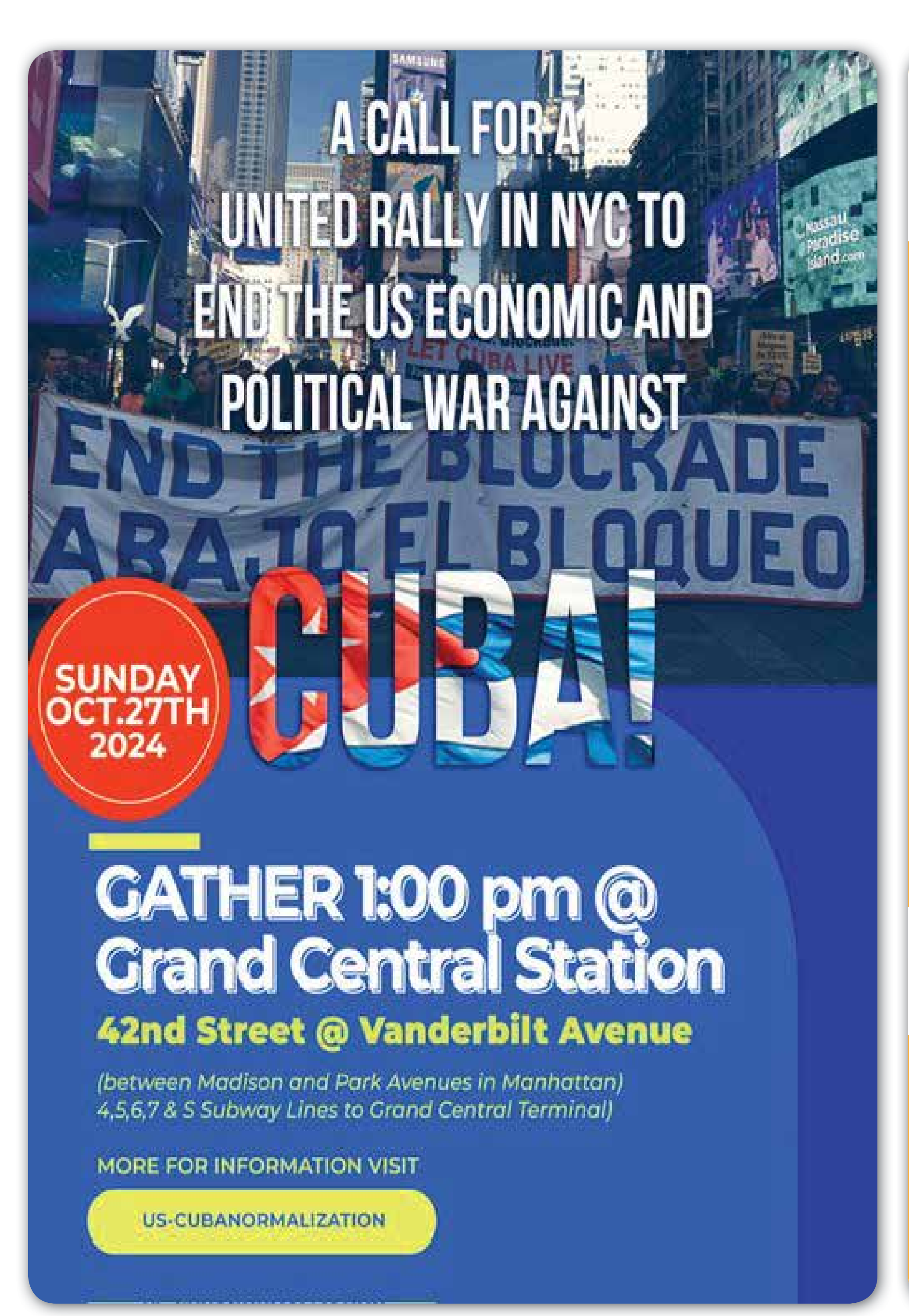












IN MEMORY OF OUR DEAR DEPARTED FRIEND AND COMRADE

MARTY GOODMAN





We are going to scatter his ashes in Central Park, and we wanted to let you know that you would be very welcome to participate.

We will gather On WEDNESDAY OCTOBER 16, 2024
At 3:00 PMAt the W. 85th Street entrance to Central Park
(on Central Park WEST)

And then we will walk together up the nearby hill to Summit Rock, where we can say a few words in Marty's memory and discretely scatter the ashes. Then those who would like to can reconvene at a nearby coffee shop of our choice to raise a cup to Marty.